

CHARTRES Votre Ville

JOYEUSES FÊTES!



BOUCHARA
COLLECTION



Foot Locker

Aire's
accessories

Au Bon Croissant

Avanti



DP...
am

Le stationnement “minute”



**Le stationnement
“minute”
est destiné
à faciliter une
course ponctuelle
et rapide dans le
centre-ville : petit
achat, dépôt
de plis...**

Comment fonctionne-t-il ?

L'utilisateur retire un ticket délivré par les **horodateurs spécialisés** situés à proximité de ce type de stationnement. Pour obtenir un ticket, **l'utilisateur tape les quatre premiers chiffres de son numéro d'immatriculation**. Il appuie ensuite sur le bouton “vert”. Il reçoit **un ticket valable 15 minutes**. Il le place bien en vue derrière le pare-brise de son véhicule. Des agents contrôlent le système en permanence. À l'issue des 15 minutes, le système ne peut être réactivé avec le même numéro de plaque.

Où trouver ces stationnements “minute” :

Place Châtelet
Rue Georges-Fessard
Boulevard Chasles
Rue Saint-Michel
Rue au lin
Place Jean-Moulin
Rue du Grand-Faubourg





Les trésors de Noël...

En route pour 2010 !

Pour la neuvième année consécutive, le Conseil Municipal a annoncé une nouvelle baisse des taux de la fiscalité chartreuse.

Ces orientations budgétaires, présentées lors du Conseil Municipal de novembre, mettent une nouvelle fois en lumière l'esprit de l'action que nous menons depuis 2001 : une gestion de la Ville qui nous a permis de multiplier les investissements, de contenir la dette et de baisser les taux des impôts.

C'est ainsi que le taux de la taxe foncière va diminuer de 1% et le taux de la taxe d'habitation de 0,5%... de quoi amorcer l'année 2010 l'esprit léger !

Et nous allons continuer le programme que vous avez validé, avec tout autant de moyens financiers et humains.

Cap sur la Gare !

Pour une mise en œuvre efficace du projet, notre équipe a modifié son organisation et redistribué les délégations de ses adjoints.

En confiant à Daniel Guéret la prise en charge exclusive des opérations, le pôle Gare, projet phare de notre programme, prend une nouvelle dimension.

Le comité de pilotage s'est réuni au mois de septembre. Tous les acteurs concernés (l'Etat, le Département, la Région, SNCF, RFF...) ont ainsi pu donner les premières orientations à la mise en œuvre du projet.

Votre magazine municipal vous propose un rendez-

vous mensuel qui dressera un état des lieux de l'avancement du « Pôle Gare Nouvelle Version ». Pour nous, la meilleure façon de vous faire suivre l'un des chantiers les plus structurants de Chartres et de son agglomération tout entière.

L'heure est à la fête !

Les premières lueurs de Noël commencent à fleurir sur les boulevards et dans toutes les rues de la ville.

L'esprit de Noël est bien là ! Et la patinoire, installée Place des Epars depuis le 28 novembre nous a déjà fait glisser vers l'univers féerique des fêtes de fin d'année. Ce n'est qu'à partir du 12 décembre que le décor sera véritablement planté... Le Village du Grand Nord sera alors dressé sur la Place des Epars, puis ce sera au tour du traditionnel marché de Noël de livrer ses saveurs aux chalands, chaque année plus nombreux.

Après avoir supprimé le stationnement sous la halle de la Place Billard, nous allons lui redonner une nouvelle vie. Dès le 18 décembre, elle abritera des terrasses et sera le théâtre de rue pour des animations de tous horizons... A découvrir...

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à tous d'excellentes fêtes de fin d'année !

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

» Actu

7

- La Municipalité modifie son organisation



» Noël

10

- Toutes les animations



CHARTRES
Votre Ville

en COUVERTURE :

Les nouvelles illuminations de Noël conjuguent modernité et économie d'énergie.

**VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES**

NUMERO 85
Décembre 2009

HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.ville-chartres.fr

**DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION**
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION**
ELISABETH FROMONT

**DIRECTEUR DE
COMMUNICATION**
JEAN-GUY MURIEL

SECRETAIRE DE REDACTION
MYLENE ROUSSEAU

REDACTION
JACQUELINE BRENNER
ALEXIS BOZET

PHOTOGRAPHIES
GUILLERMO OSORIO
SÉBASTIEN JANVIER

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE DIDIER MARY S.A.

TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194

» Natation

30

- Les championnats de France à l'Odysée



»
37



17 >> Actu

- Place Billard, les Terrasses du Marché



6 >> Actu

- Orientations budgétaires, 9^e baisse consécutive des taux d'impôts

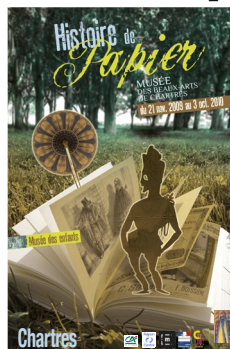


Histoire

- Il y a 160 ans le chemin de fer à Chartres

49 >> Culture

- Une exposition au musée : Histoire de Papier



2010 : 9^e baisse des taux des impôts, investissements records !

Fidèles à nos engagements

Le débat d'orientations budgétaires a été l'occasion pour le Conseil Municipal de Chartres de présenter les grandes lignes de l'action de la Ville en 2010. Franck Masselus, adjoint au maire chargé des Finances, nous en explique les grandes lignes.

Votre Ville : La première question que les Chartrains se posent est simple : les taux des impôts locaux vont-ils continuer à baisser ?

Franck Masselus : *Oui. C'est l'engagement pris par Jean-Pierre Gorges et notre équipe devant les Chartrains en 2001, et renouvelé en 2008 : toute l'action de la Ville est encadrée par la fiscalité. Le taux de la taxe foncière baissera donc de 1%, et celui de la taxe d'habitation de 0,5%. 2010 sera la neuvième année consécutive de baisse d'impôts à Chartres.*

C'est un effort que les Chartrains sauront mesurer, dans un contexte national où toutes les collectivités ou presque ont décidé d'augmenter leur fiscalité, et parfois dans des proportions très importantes. Les Chartrains ont pu le lire dans leurs journaux, et l'ont vu à la télévision, où les reportages se sont multipliés à ce sujet.

VV : Baisser les impôts est une chose, mais est-ce que vous allez continuer à investir ?

F.M : *Là encore, fidélité à nos engagements de 2008. Nous avons fixé un montant de 150 millions d'euros d'investissements entre 2008 et 2014. En 2010, ce sont 35 millions d'euros qui vont être dépensés pour des réalisations aussi importantes que le nouveau groupe scolaire modèle de Beaulieu, qui doit être achevé pour la rentrée de septembre 2010 ; pour des équipements sportifs supplémentaires, mais aussi pour l'amélioration de la vie quotidienne des Chartrains à travers la réfection des voiries, de l'éclairage public, ou encore de l'entretien de notre patrimoine. Un exemple : nous allons sauver l'église St Martin au Val, en commençant par la toiture qui sera refaite.*

Tout cela, c'est aussi du travail pour les entreprises et leurs employés, et donc de l'emploi. 35 millions d'euros par rapport à 150, c'est davantage qu'un sixième. Nous accélérons donc nos investissements pour contribuer à la reprise de l'activité économique et de l'emploi.

VV : Comment vous accomez-vous des incertitudes du contexte financier national ?

F.M : *Nous gérons, et en 2010 encore plus soigneusement. Nous devons en effet prendre en compte l'état des finances publiques de l'Etat, et les réformes en cours. Cette situation va conditionner en effet la « générosité » de l'Etat envers les collectivités. Mais là encore, notre gestion « vertueuse » depuis des années nous permet de considérer l'avenir sans appréhension excessive.*

Jean-Pierre Gorges : « Priorité à la Gare »

Daniel Guéret s'y consacrera !

La municipalité de Chartres modifie son organisation. Daniel Guéret, adjoint au maire, va se consacrer à plein temps au projet du « Pôle Gare ». Il gérait jusqu'à présent les relations avec le Commerce et l'Artisanat chartrain, dont Christian Gorge va s'occuper, et il y participait déjà largement.

Daniel Guéret s'occupait également de la Circulation, du Stationnement,

et de la Sécurité, missions qui vont revenir à Elisabeth Barrault, qui conserve les Travaux et l'Aménagement de la Ville.

Enfin, Maria Chedeville, conseillère municipale déléguée à l'Environnement, devient conseillère municipale déléguée auprès d'Elisabeth Fromont, première adjointe, pour veiller à la préparation, l'organisation et au suivi des réunions publiques et des visites des élus dans les quartiers.

Jean-Pierre Gorges a ainsi commenté cette nouvelle organisation : *« le projet « Pôle Gare » entre dans une nouvelle phase. Le premier comité de pilotage s'est réuni, avec tous les décideurs (SNCF et RFF) et collectivités engagées dans l'affaire. C'est un projet complexe, mais absolument prioritaire. A situations spéciales, moyens spéciaux. C'est pourquoi j'ai demandé à Daniel Guéret de s'y consacrer à plein temps. »*



Votre Ville : Daniel Guéret, vous changez de délégation. Le député-maire vous a demandé de vous consacrer au projet « Pôle Gare »...

Daniel Guéret : *Jean-Pierre Gorges m'a confié cette mission. Le projet « Pôle Gare » est prioritaire à ses yeux, et une nouvelle étape va s'engager, maintenant que le premier comité de pilotage s'est réuni, et que chaque intervenant connaît désormais sa partition. Il est vrai que c'est un dossier complexe parce que les intervenants et les décisionnaires sont*

nombreux : SNCF, Réseau Ferré de France, l'Etat, la Région, le Département, la Communauté d'Agglomération, la Ville de Chartres et aussi la Ville de Mainvilliers, cela fait beaucoup de monde. Je suis en train de me familiariser avec ce dossier, sous la houlette bienveillante de mon ami Michel Teilleux. J'espère être prêt le 1^{er} décembre (ndlr interview réalisé le 20 novembre)...

VV : Quelle est votre lettre de mission ?

D. G : *La première, elle s'impose à tous les élus de Chartres, c'est de respecter les engagements pris devant les Chartrains en 2008 : faire avancer le dossier avec toutes les parties prenantes, et concrètement désenclaver la gare dans un premier temps. Nous nous sommes engagés à construire une route à l'intérieur du terrain aujourd'hui propriété de la SNCF, derrière la gare, de façon à ce que l'on puisse circuler autour de celle-ci librement.*

Vous savez que le Ministre des Transports a promis de venir à

Chartres, de façon à fédérer encore davantage tous les partenaires de cette grande aventure. Je vous rappelle que ce sont 10 000 personnes environ qui prennent chaque matin le train à Chartres et qui y reviennent le soir.

VV : Vous avez commencé à travailler le dossier. Qu'est-ce que vous voulez dire aux Chartrains aujourd'hui ?

D. G : *Le député-maire m'a demandé expressément de rencontrer tout le monde. Pas seulement les décideurs, mais aussi tous les habitants qui, pour une raison ou pour une autre, ont des questions sur ce projet majeur, ou même des inquiétudes. Je suis prêt à tout entendre, et à les rassurer.*

C'est un projet d'intérêt général, c'est-à-dire que nous allons le faire pour les Chartrains et avec les Chartrains. Et même les autres : ainsi nous irons présenter ce projet devant le Conseil Municipal de Mainvilliers le 16 décembre !

« Ecouter, discuter, décider »...



Votre Ville : Comment abordez-vous vos nouvelles missions, la Circulation, le Stationnement et la Sécurité ?

Elisabeth Barrault : *Je ne les découvre pas complètement, étant déjà en charge des Travaux et de l'Aménagement. Je travaillais donc beaucoup avec Daniel Guéret sur les problèmes de circulation et de stationnement, ces domaines étant souvent liés.*

Je ne découvre pas non plus les problèmes de sécurité : j'ai participé à toutes les réunions récentes entre la

Police Nationale et la Police Municipale. Et j'ai aussi suivi étroitement la constitution du réseau de vidéo-protection de la Ville de Chartres, puisque je préside la Commission d'Appel d'Offres qui choisit tous ces équipements.

VV : Comment va se passer la transition ?

E. B. : *Elle est déjà largement engagée, puisque nous travaillons ensemble depuis longtemps. Comme toujours, j'essaie d'être pragmatique, et surtout de rester fidèle aux engagements que Jean-Pierre Gorges et son équipe ont pris vis-à-vis des Chartreains en 2001 puis en 2008.*

Chaque jour, je tâche de proposer à nos concitoyens une ville plus propre, plus belle, plus sûre et plus prospère, dans mes domaines de responsabilité.

Heureusement, nous travaillons beaucoup en équipe. Les réunions d'adjoints, les comités de direction permettent tous les échanges nécessaires pour aboutir à des décisions

largement partagées par chacun des membres de la municipalité.

Plutôt que de nouveauté, il s'agira donc pour moi de continuité et aussi d'élargissement de mon champ d'action et de responsabilité.

VV : Dès que vous êtes devenue adjointe en 2008, on vous a vue de plus en plus fréquemment sur le terrain ?

E.B. : *J'habite dans un quartier, et j'ai depuis longtemps l'habitude de discuter avec mes voisins, au sens large. Par nature, j'aime bien écouter, pour mieux comprendre. Et je sais aussi qu'à un moment il faut bien décider, au nom de l'intérêt général, même s'il est difficile de prendre des décisions qui fassent toujours l'unanimité.*

Ce dont je suis certaine, c'est qu'il ne faut pas rester dans son bureau. Il faut rencontrer les gens, tout en essayant de garder le recul nécessaire, face à des demandes souvent contradictoires. La solution parfaite n'existe pas, et le goût de l'action passe par l'humilité. Chaque matin.

Christian Gorge

« C'est passionnant ! »



Votre Ville : La relation avec les commerçants et les artisans, ce n'est pas véritablement un domaine nouveau pour vous ?

Christian Gorge : *Depuis un an et demi, je suis l'adjoint délégué à la Communication, et j'ai un faible pour le contact direct avec les gens. Alors, très vite, j'ai donné un coup de main à Daniel Guéret. C'est vrai que j'ai du temps, peut-être plus que d'autres, et que j'aime bien me promener dans Chartres à la rencontre des gens. C'est même l'un de mes vrais plaisirs dans la vie, depuis toujours.*

Après, on ne peut pas satisfaire tout

le monde. Au début, cela me désespérait un peu, parce que j'aime aussi régler les problèmes. Pour le médecin que je demeure, le diagnostic ne suffit pas. Il faut le traitement et la guérison.

Un exemple : nous avons supprimé le stationnement sous la halle de la place Billard (voir article page 17). Ces places étaient au trois quart utilisées par les commerçants et leurs personnels, et non par les clients.

Et bien, j'ai joué le rôle d'intermédiaire entre l'UCIA et Q. Park pour qu'un tarif d'abonnement préférentiel leur soit accordé. C'est fait depuis quelques jours. De même, j'incite les commerçants à jouer le jeu du stationne-

Maria Chedeville

« La proximité au quotidien »



Votre Ville : Comment concevez-vous votre nouvelle mission ?

Maria Chedeville : Depuis un an et demi, j'ai participé à de nombreuses visites de quartier sur le terrain, puisque je m'occupais avec Isabelle Mesnard du cadre de vie et de l'environnement.

C'est une mission qui m'a permis de découvrir bien des quartiers que je croyais connaître, mais dont je ne maîtrisais pas le fonctionnement dans toutes les dimensions où l'action de la Ville peut s'exercer : les réseaux, les flux de circulation, la

ment. La Ville a servi d'intermédiaire dans l'opération d'achat de « Chèques Park », que les commerçants peuvent se procurer à la mairie, pour les donner ensuite à leurs clients. Mon rôle est de concilier les possibles.

VV : Par rapport à la médecine comment exprimeriez-vous la différence ?

C.G. : Quand j'étais médecin hospitalier, souvent mon intervention permettait une amélioration sensible. C'était une vraie satisfaction.

Là, cela ne se passe pas de la même manière. Jean-Pierre Gorges m'avait dit : « tu verras c'est passionnant ! ». J'avais

qualité de l'éclairage, etc...

J'ai donc fait mon apprentissage, celui de l'écoute comme celui du débat. Après, il faut passer à la réalisation. Il faut regarder ce qui est possible, ce qui le sera mais plus tard, et ce qui ne l'est pas et pourquoi. Et il faut le dire aux gens.

La satisfaction des besoins des Chartrains, et même de leurs désirs, est étroitement liée aux capacités de traitement par les services de la Ville, comme aux nécessités de sa gestion, notamment financière. C'est un exercice délicat, qui exige beaucoup de temps et d'attention.

VV : Cela fait beaucoup de contraintes ?

M.C. : Mais aussi quel plaisir quand on arrive au résultat, et que des Chartrains sont satisfaits au plus vite, même si ce n'est pas dans l'heure qui suit. Les Chartrains, comme moi-même avant par exemple de comprendre les contraintes des marchés publics et les délais qui s'y rattachent, ne mesurent pas toujours pourquoi c'est si long de régler des choses, en apparence si simples.

C'est l'un des vrais aspects de ma mission que de l'expliquer sans relâche. Cela dit, c'est passionnant de voir les choses de l'intérieur, et de

quelques doutes, mais aujourd'hui je suis mordu ! Pour résumer, avant je traitais les patients, ici j'ai appris la patience.

Et puis c'est davantage un travail d'équipe, et la nôtre s'entend bien, et donc c'est agréable de travailler et d'arriver ensemble à un résultat.

L'autre différence, c'est que le médecin écoute le patient, mais c'est lui qui sait comment guérir. Dans la rue, c'est le Chartrain qui sait ce qui ne fonctionne pas, mais il ne sait pas forcément comment régler le problème. Donc j'écoute davantage, je discute davantage, mais convaincre demande du temps et arriver au résultat exige une connaissance

suivre une demande jusqu'à sa réalisation.

J'ai donc appris à travailler avec les services techniques, et je compte également beaucoup sur mes amis conseillères et conseillers municipaux qui habitent un peu partout dans Chartres.

La proximité avec les habitants, ce sont eux qui la traduisent au quotidien, parce qu'ils connaissent leurs voisins. Et surtout ils savent comment fonctionne ou ne fonctionne pas le quartier, parce qu'ils y vivent, tout simplement.

VV : Quels sont vos prochains rendez-vous ?

M.C. : J'ai déjà commencé à préparer les premiers, pour en avoir parlé avec Daniel Guéret et les autres adjoints, sans oublier Jean-Pierre Gorges qui a une connaissance incroyable de la ville jusque dans ses moindres ruelles et qui rencontre énormément de Chartrains.

Nous avons visité le quartier Jeanne d'Arc l'autre jour, et nous sommes place Drouaise et autour le 2 décembre avant d'aller à Saint-Chéron le 3, puis à la Porte Guillaume le 8. Ensuite, ce sera le tour de Beaulieu le 15 et Rechèvres le 16. Tout un programme !

approfondie des mécanismes de l'action municipale.

Comment faire, avec qui, dans quel délai, selon quelle procédure, avec quels moyens ?

VV : Qu'est ce que vous avez à dire aux commerçants, aux artisans, aux professions libérales ?

C.G. : Je vais continuer à essayer de les fédérer, alors qu'ils sont comme moi plutôt individualistes. Il faut les convaincre que dans la durée leur intérêt bien compris est inséparable de l'intérêt général.

Au pays du Père Noël

En ce dernier mois de l'année, les rues de Chartres arborent de nouvelles illuminations qui leur donnent un air féerique. A la patinoire, au marché de Noël ou au Village Grand Nord, il se pourrait bien que l'on rencontre le Père Noël...

A l'heure où toute la ville se pare de sapins et autres traditionnelles décorations aux couleurs des fêtes de fin d'année, les nombreuses animations de Noël se sont concentrées sur la place des Epars.

Depuis le 29 novembre, la patinoire du centre-ville accueille les Chartrains de tous âges qui après avoir glissé, tourné et viré, peuvent se réchauffer avec des crêpes et du vin chaud dans le chalet situé juste devant.

A partir du 12 décembre, le Village Grand Nord s'ouvrira entre la patinoire et le marché. Tentes inuits, traîneaux et chiens, canoës, sapins, neige, bois... serviront de décor à l'animation *Rêves Nomades*, du reporter conférencier Sébastien Dos Santos Borges. L'aventurier restituera les émotions de ses nombreux voyages au cercle polaire. Différentes activités feront appel aux sens visuel (vidéo, expositions, décor...), auditif (bruitage, musique...), olfactif (diffusion d'odeurs typiques), et tactile, en compagnie des chiens de traîneaux.

Du 19 au 27 décembre, une trentaine d'exposants, artisans, commerçants et associations, occuperont la place des Epars, avec des démonstrations et des productions de grande qualité. Parmi eux, Monsieur Dumortier gérant de la *Fouée enchantée* proposera, par exemple, une animation vente de fouées (petits pains à l'ancienne que l'on déguste chaud), autour d'un four à bois.

Le grand chalet de la Ville accueillera l'Atelier de Romuald France où l'on pourra, individuellement ou en groupe, fabriquer un objet en vitrail d'après un modèle, et repartir avec.

Chaque jour, un animateur assurera l'ambiance féerique de ce marché de Noël.

Le 19 décembre, de 14h à 18h, la compagnie *Carnavallissimo* déambulera de place en place (place des Halles, place Billard, place Marceau et pour finir place des Epars) avec son jazz band de sept musiciens déguisés en bonhommes de neige et son Père Noël qui distribuera des friandises.

Le 23 décembre après-midi, ce sera au tour de la compagnie musicale de comédiens échassiers *Les clowns géants* de délivrer de petites saynettes le long du même parcours.



Les Cyclo2 reviennent
du 19 au 24 et du 26 au 31 décembre
de 11 h à 17 h.



★ La patinoire

du 28 nov. au 3 janvier

★ Le village Grand Nord

du 12 au 27 décembre

★ Le marché de Noël

du 19 au 27 décembre

De nouvelles illuminations

La Ville a voulu cette année mettre en valeur les boulevards, principaux axes de passage du centre ville, tout en maîtrisant les dépenses d'énergie : « Nous avons installé des guirlandes en LED (Light Emitting Diode) dans les arbres et repensé la décoration de Noël des rues. Place du Cygne, 1400 m de guirlandes modernes ont remplacé 750 m d'éclairages gourmands en énergie : 29 Kw de puissance, 1,5 aujourd'hui ! » détaille Laurent Lhuillery, adjoint chargé de l'Animation de la Ville. « Maintenant, c'est aux commerçants de profiter de cet élan et rendre leurs vitrines attractives ! »



Pour un meilleur éclairage public

Des lampadaires écologiques et efficaces

La Ville a signé avec l'entreprise CITEOS un deuxième contrat de six ans pour l'amélioration de l'éclairage public. C'est l'occasion de dresser un bilan des résultats du premier contrat qui s'achève.



Chacun le sait, un meilleur éclairage public améliore le confort des habitants, mais il est surtout un facteur de sécurité important, que ce soit en matière de circulation ou de dissuasion de la délinquance.

La municipalité a trouvé en 2001 des lampadaires vétustes et en nombre insuffisant. L'objectif du premier contrat conclu avec CITEOS en 2003 était d'améliorer l'efficacité de l'éclairage public, tout en finançant en partie l'investissement par les économies d'électricité générées par l'utilisation de matériels modernes.

En 2003, la Ville comptait ainsi un peu plus de 6100 points lumineux. Elle en gère aujourd'hui 6500.

Mais ce n'est pas qu'une affai-

re de quantité, comme l'indique Elisabeth Barrault, adjointe à l'Aménagement de la ville et aux Travaux.

« Il faut savoir qu'en 2003, sur 6116 points lumineux, 2358 étaient très anciens et éclairaient mal ; et 2543 étaient considérés comme complètement inefficaces, voire ne fonctionnaient plus. Aujourd'hui, c'est l'inverse, puisque 59 % des points lumineux chartrains fonctionnent correctement, près de la moitié de ces derniers étant neufs.

On peut donc tirer un bilan positif du premier contrat que nous avons passé avec CITEOS, mais il reste encore à faire, et c'est l'objet du nouveau contrat que le Conseil Municipal de novembre a adopté. Mon prédécesseur Robert Boulanger avait d'ailleurs indiqué en 2003 qu'il faudrait bien la durée de deux mandats municipaux pour achever cette modernisation. »

Les moyens modernes de mesure de l'éclairage permettent de calculer précisément l'évolution de la consommation en électricité ainsi que celle de l'efficacité lumineuse de l'éclairage public.

Ainsi, ce dernier consomme aujourd'hui près de 20 % d'électricité en moins qu'en 2003.

En matière d'efficacité lumineuse, les mesures montrent que celle-ci s'est accrue de près de 12 %.

Le progrès technique explique ces deux évolutions apparemment paradoxales: moins on consomme d'électricité, mieux on éclaire.

Au moment où tout le monde parle d'écologie et de bilan carbone, « cette action continue à per-

mis d'économiser en quelques années l'équivalent de 206 tonnes de CO₂, ou encore l'équivalent des rejets d'une voiture qui aurait parcouru un million et demi de kilomètres. »

Depuis six ans, les technologies ont continué de progresser, et se pose notamment la question de l'installation des LEDS, à la fois plus économiques et plus durables, mais aussi beaucoup plus chers à l'achat.

Reste l'esthétique. Les photos ci-jointes montrent les différents types de matériels utilisés dans la ville de Chartres, sachant que l'Architecte des Bâtiments de France demeure l'arbitre du choix dans le Secteur Sauvegardé.



Les villes lumières réunies à Chartres en 2010

Lumières et économies d'énergie

L'assemblée générale de l'association des villes lumières, LUCI, se tenait cette année à Gwangju en Corée du Sud. En 2010, c'est à Chartres que reviendra l'honneur de recevoir de grandes villes lumières du globe, pendant quelques jours, au moment du Festival des Lumières.



Laurent Lhuillery, adjoint en charge de l'Animation et Franck Masselus, adjoint aux Finances et au Plan.

Cette année, plus de 140 participants, représentant 80 pays, se rassemblaient à Gwangju en Corée du Sud pour l'assemblée générale de l'association LUCI (Lighting Urban Community International) qui réunit les villes lumières du monde entier.

Au nom de Chartres, Frank Masselus, adjoint aux Finances et au Plan, et Laurent Lhuillery, adjoint en charge de l'Animation de la Ville, ont organisé la projection d'un film particulièrement apprécié, montrant la qualité des ma-

nifestations qui se déroulent dans notre ville durant toute l'année. Ce fut également pour eux l'occasion de présenter la candidature de Chartres à l'organisation de l'assemblée générale de 2010 les 15, 16 et 17 septembre.

Selon Franck Masselus : « il y aura certainement beaucoup plus de participants, du fait de la proximité de Chartres avec la plupart des grandes villes lumières. En effet, beaucoup sont en Europe. De plus, c'est la première fois que l'assemblée générale de LUCI se réunira en France. C'est très important pour la notoriété de Chartres, l'une des plus

petites villes du réseau. Ce sera pendant Chartres en Lumières et peu de temps avant la Fête de la Lumière qui se déroulera les 17 et 18 septembre et mettra en service de nouvelles illuminations, comme l'éclairage du Portail Sud. De grands moments d'échanges en perspective... »

Pour une meilleure gestion de l'éclairage

LUCI concerne à la fois l'éclairage, la gestion de l'éclairage, les festivals de lumière, mais aussi les échanges d'expériences entre les villes partenaires. Laurent Lhuillery explique d'ailleurs : « nous avons participé à différentes commissions telle que la commission culturelle. Nous avons mis en place un projet de création d'un prix du Festival des Lumières à travers lequel LUCI pourrait devenir un label de qualité reconnu. Dans la commission sur le développement durable, nous travaillons tous ensemble sur l'instauration d'un éclairage public dynamique dont l'intensité varie en fonction du passage. Ce procédé, déjà en test à Montréal, serait synonyme d'économie et d'écologie. Nous échangeons constamment grâce à l'intranet de LUCI. A Chartres nous sommes par exemple très amis avec l'équipe de Lyon ».

En 2010, tous les projecteurs seront donc braqués sur la Ville de Chartres.

Pendant les vacances de Noël

Les activités dans les MPT

L'accueil des jeunes est ouvert dans les Maison Pour Tous de la ville du lundi 21 au jeudi 24 décembre. Au programme, des visites, des jeux et des animations chaque jour.

MAISON POUR TOUS DE BEAULIEU

2, place de Beaulieu.
Tél. 02 37 28 58 66.

- **Lundi 21 décembre**
Matin : accueil libre : Jeux de Société, Informatique, Billard, Baby-foot, Ping-pong...
Après-midi : futsal.
- **Mardi 22 décembre**
Matin : patinoire.
Après-midi : cinéma.
- **Mercredi 23 décembre**
Matin : escrime.
Après-midi : tournoi de tennis.
- **Jeudi 24 décembre**
Matin : cuisine et patinoire.
Après-midi : piscine.

Activités spécifiques : Voyage découverte au Futuroscope :

Les jeunes peuvent participer à un voyage découverte basé sur le multimédia qui représente un de leurs principaux moyens de communication et d'expression. C'est pourquoi, afin de les plonger pleinement dans le monde des technologies cinématographiques, de l'audiovisuel et de la robotique du futur, nous leur proposons deux journées dans le Parc du Futuroscope les mardi 22 et mercredi 23 décembre. Ainsi, la MPT leur offrira l'expérience d'une visite originale liant plaisir et connaissance. Par ailleurs, les jeunes participeront à l'élaboration de ce projet avant, pendant et après la visite.

MAISON POUR TOUS DES HAUTS DE CHARTRES

5, rue des Hauts de Chartres.
Tél. 02 37 88 05 36.

- **Lundi 21 décembre**
Matin : accueil libre : billard, ping-pong, baby-foot, poker.
Après-midi : futsal.
- **Mardi 22 décembre**
Matin : activité surprise.
Après-midi : patinoire.
- **Mercredi 23 décembre**
Matin : gym acrobatique.
Après-midi : cinéma.
- **Jeudi 24 décembre**
Matin : patinoire.
Après-midi : cuisine.

MAISON POUR TOUS DE SAINT-CHÉRON

2, rue de la Mare au Boulay.
Tel. 02 37 23 40 72.

- **Lundi 21 décembre**
Matin : accueil libre : jeux de société, ping-pong, baby-foot, informatique.
Après-midi : futsal.
- **Mardi 22 décembre**
Matin : patinoire.
Après-midi : cinéma.
- **Mercredi 23 décembre**
Matin : atelier bois.
Après-midi : tennis.
- **Jeudi 24 décembre**
Matin : accueil libre.
Après-midi : goûter de Noël.

MAISON POUR TOUS DE BEL AIR

4, allée du Berry.
Tél. 06 15 55 59 16.

- **Lundi 21 décembre**
Matin : accueil libre.
Après-midi : patinoire.
- **Mardi 22 décembre**
Matin : squash.
Après-midi : piscine.
- **Mercredi 23 décembre**
Matin : stage de tennis.
Après-midi : stage de tennis, patinoire.
- **Jeudi 24 décembre**
Matin : squash.
Après-midi : repas de Noël, cinéma

MAISON POUR TOUS DE LA MADELEINE

Mail Jehan de Dunois.
Tél. 02 37 88 45 00.

- **Lundi 21 décembre**
Matin : accueil libre : jeux de société, billard, baby-foot, jeux de cartes.
Après-midi : futsal, patinoire.
- **Mardi 22 décembre**
Journée à Paris pour voir les vitrines et les illuminations de Noël.
- **Mercredi 23 décembre**
Matin : jeux de société.
Après-midi : tennis, patinoire.
- **Jeudi 24 décembre**
Matin : activités au choix.
Après-midi : goûter de Noël.



Pour tout problème technique dans la ville

Ayez le réflexe

02 37 88 44 44

Ou par Internet <http://www.ville-chartres.fr>



À la mairie, à l'accueil de l'office de tourisme, à la Madeleine

5 Défibrillateurs disponibles

La Ville de Chartres s'équipe de défibrillateurs et propose de former ceux qui le désirent, avec l'aide de la Croix Rouge, pour améliorer la vitesse de réaction en cas d'arrêt cardiaque.

En France, les arrêts cardiaques causent la mort de 60 000 personnes par an. Lorsqu'une victime est prise en charge dès la première minute, elle a 90% de chance de s'en sortir, 80% de chance à partir de la deuxième minute et ainsi de suite de manière dégressive. Le taux de survie se situe actuellement autour de 4% seulement parce que les professionnels de l'urgence ne peuvent pas, en général, arriver assez rapidement sur les lieux. L'arrêt cardiaque est dû à un dysfonctionnement de l'activité électrique du cœur, le plus souvent associé à un rythme cardiaque anormal appelé fibrillation ventriculaire. L'unique moyen d'y remédier se trouve dans l'impulsion d'un choc électrique destiné à resynchroniser l'activité électrique du cœur. Cette défibrillation se réalise à l'aide d'un défibrillateur.

Partant d'un tel constat, la Ville de Chartres a décidé de s'équiper pour éviter au maximum les drames. Christian Gorge, adjoint à la Communication et médecin, précise : « désormais, cinq défibrillateurs sont disponibles dans la ville. Deux d'entre eux, entre les mains de la Police Municipale et du Service des Sports, sont mobiles. Trois autres, fixes, se situent devant l'entrée de l'Hôtel de Ville, à l'accueil de l'Office du Tourisme, et à la Maison Pour Tous de la Madeleine. L'idée est, bien sûr, de pouvoir réagir au plus vite en cas de problèmes ».

Dans les mois à venir, nous trouverons des défibrillateurs à disposition dans de nombreux endroits publics tels que les grandes surfaces, les cinémas, les gares... actuellement, quelques villes de France commencent à en installer.

Tout le monde peut utiliser ces défibrillateurs, leur utilisation s'apprend assez facilement. Un bon nombre de personnels de la Ville va tout particulièrement suivre une formation dispensée en grande partie par la Croix Rouge. Les Chartreains qui le souhaitent peuvent également participer à ces démonstrations détalées afin d'être prêts en situation d'urgence.

Renseignements :
tél. 02 37 23 40 00.



Inaugurées le 18 décembre sur la place Billard

Les terrasses du Marché



Laurent Lhuillery, adjoint en charge de l'Animation de la ville veut faire de ce secteur, au charme suranné, un vrai cœur de quartier : « nous voulons animer le quartier de la cathédrale toute l'année. Grâce à la pose de ces cloisons amovibles d'octobre à mi-

avril, les commerçants de la place Billard et de la rue des Changes vont pouvoir installer des terrasses sous la halle. Grâce à des cloisons amovibles elles pourront être ouvertes toute l'année.

avril, les commerçants qui le désirent pourront installer des terrasses chauffées. L'association Chartres Cœur Cathédrale disposera d'un cadre exceptionnel pour organiser des animations tous les samedis, en plus de la brocante mensuelle qui existe déjà. Nous aimerions aussi relancer le Marché des Arts. Mais toutes ces manifestations ne pourront marcher qu'avec la volonté des commerçants. La Ville est là pour les aider. »

L'élu qui estime que quatre ou cinq terrasses devraient être installées dès cet hiver, envisage dans un second temps d'équiper

la halle de bornes WIFI et de tables d'échec.

Pour l'été prochain, la place Billard s'ajoutera à la liste des sites mis en lumière tous les soirs, du 23 avril au 18 septembre. Et le Char'Train aura comme base de départ la place Billard et non plus la place de la Cathédrale. « Les touristes pourront ainsi attendre sur les terrasses. Il est cohérent de rapprocher cette animation touristique de la Maison du Saumon, nouveau lieu d'accueil de l'Office de Tourisme. »

La halle sera équipée de cloisons souples repliables (Dessin d'architecte).



8 courts de squash et 2 courts de badminton à Beaulieu

Le complexe sportif prêt en 2010



De gauche à droite : F. Masselus, adjoint aux Finances; Manuel Montero, Président de la section Pétanque; E Barrault, adjointe aux Travaux; B. Gombert, présidente de la section Squash; J-P Gorges, Député-Maire; E. Fromont, 1^{ère} adjointe; K. Dorange, adjointe aux Sports.

Jean-Pierre Gorges, député-maire de Chartres et Barbara Gombert, présidente de l'Horizon de Beaulieu section squash, ont posé ensemble la première pierre du futur complexe squash et badminton de Beaulieu. Situé sur l'ancien terrain de foot de Beaulieu, il ouvrira fin 2010.

Nouvelle étape dans la transformation du quartier de Beaulieu, l'ensemble sportif squash et badminton est entrain de sortir de terre. Il se composera de huit courts de squash, deux courts de badminton, un hall d'entrée, une tribune pouvant accueillir trois cents spectateurs. Le tout intégré dans un bâtiment clair et fonctionnel, habillé de bois, respectant les nor-

mes environnementales HQE, et dessiné par le cabinet d'architectes Bouchez. « Nous avons voulu donné du caractère au bâtiment » explique l'architecte Matteo Vigalo, « avec beaucoup de visibilité et de chaleur, tout en lui conservant de la simplicité et de la fonctionnalité. Le revêtement du bâtiment permettra des économies d'énergie. Des vitres côté nord donneront beaucoup de lumière et les eaux pluviales seront récupérées pour l'arrosage de la végétation alentours. »

Pour Jean-Pierre Gorges « il était urgent de faire quelque chose pour ce club qui compte plus de 500 adhérents et dont les ambitions se multiplient. Dans ce quartier en pleine transformation, il fallait repositionner le squash. La nouvelle école rue de Sours, et le complexe sportif avenue Mitterrand, symboliseront le renouveau de ce quartier. »

Bientôt une équipe en nationale 1 ?

2,8 millions d'euros sont nécessaires à la construction de ce bâtiment sportif, ouvert à l'ag-

glomération chartraine. « Un jour, peut-être, aurons-nous une équipe de squash en nationale 1. » Un rêve réalisable puisque le club aligne déjà une équipe en nationale 2 et compte dans ses rangs, les 6^e et 7^e joueuses nationales dans la catégorie des moins de 13 ans, ainsi que la 6^e joueuse française en moins de 17 ans. Pour Barbara Gombert, la présidente du club « l'école de squash est en pleine progression, avec 75 enfants inscrits. » Interpellés par les joueurs de pétanque qui s'inquiètent de la disparition de leur terrain couvert, Jean-Pierre Gorges et Karine Dorange, adjointe chargée des Sports et de la Vie des quartiers ont tenu à rassurer : « on ne déplacera pas les gens tant qu'on n'aura pas trouvé de solutions. C'est notre méthode. Pour autant, on ne peut pas non plus multiplier les petites structures partout ; il faut donc réfléchir à une solution définitive et satisfaisante qui permette de partager les équipements et de conserver l'esprit de quartier. »

Tous en selle !

Quelques règles à respecter

Que ce soit pour la promenade, le loisir ou pour se rendre à leur travail, les cyclistes sont de plus en plus nombreux à Chartres. « C'est une bonne chose », estime Isabelle Mesnard, adjointe au Cadre de vie, « et cela va dans le sens de la politique de la Ville en faveur du développement des transports doux, et du vélo en particulier. Mais plusieurs Chartreains m'ont interpellé sur le comportement de certains usagers. Cycliste moi-même et élue en charge du dos-

sier vélo, je ne peux rester insensible à leurs plaintes. Je sais que les cyclistes inciviques ne sont qu'une minorité. Ne seraient-ils qu'une poignée, il convient de rappeler certaines règles de prudence pour qu'un partage équitable de la voie publique se fasse entre tous les usagers. »

Les rues piétonnes sont autorisées à la circulation des vélos dans les deux sens.

« Piétons et cyclistes font partie du paysage urbain. Les uns et les autres doivent donc se respecter mutuellement et chacun doit montrer l'exemple. »

Utilisateurs de vélo, voici donc quelques consignes à respecter :

- limitez votre vitesse sur les voies piétonnes,
- ne slalomez pas entre les piétons,
- respectez les autres usagers,
- soyez prudents pour ne pas risquer la vie des autres ni la vôtre.
- le soir, éclairez-vous, non seulement pour voir mais pour être vu !
- le gilet fluo et le port du casque ne vous autorisent pas tous les excès.

Collecte des ordures

Utilisez les conteneurs !

Depuis le 1^{er} novembre les sacs à ordures déposés sur les trottoirs, dans des secteurs de la ville équipés de conteneurs ne sont plus ramassés. Un auto-collant « Refus de collecte » est apposé sur ces sacs pour demander aux propriétaires d'utiliser les conteneurs.

Dans les rues de l'hyper centre qui ne possèdent ni conteneurs, ni bacs roulants, les services de Chartres métropole continueront bien sûr le ramassage en porte-à-porte.

Renseignements
tél : 0800 22 20 36.



Inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 31 décembre



Pour pouvoir voter, un citoyen doit être inscrit sur une liste électorale. Les inscriptions, obligatoires, sont reçues en mairie tout au long de l'année.

Deux types de listes électorales existent : celles où figurent les citoyens français et les autres, complémentaires, destinées aux votes des élections municipales et européennes des citoyens non-français de l'Union Européenne résidant en France. Ces listes étant révisées chaque année, les citoyens ont jusqu'au 31 décembre de l'année en cours pour que leur demande d'inscription ou de modification soit prise en compte. Les jeunes fêtant leurs 18 ans sont inscrits d'office.

Où et quand dois-je m'inscrire sur les listes électorales ?

Vous pouvez déposer votre démarche d'inscription à la mairie de votre domicile à tout moment

de l'année ou par voie postale, le cachet de la poste faisant foi, ou encore, vous pouvez remplir un imprimé mis à votre disposition sur le site de la Ville de Chartres.

A partir de quand puis-je voter lorsque je me suis inscrit sur les listes électorales ?

Si vous vous inscrivez avant le 31 décembre 2009, vous pourrez voter à compter du 1^{er} mars 2010.

Si vous déposez votre demande après le 31 décembre, elle ne sera prise en compte que lors de la prochaine révision des listes et vous ne pourrez voter qu'à partir du 1^{er} mars 2011. Votre inscription dans votre ancienne commune sera néanmoins toujours valable en 2010.

Quelles sont les conditions à remplir pour pouvoir s'inscrire sur les listes électorales ?

- avoir la qualité d'électeur c'est-à-dire être majeur, de nationalité française et jouir de ses droits civiques et politiques.
- justifier d'une attache avec la commune dans laquelle vous souhaitez vous inscrire c'est-à-dire y être domicilié ou y résider depuis plus de six mois ou y payer la taxe foncière, la taxe d'habitation ou la taxe professionnelle depuis au moins cinq ans.

Faut-il se réinscrire tous les ans ?

Non. Vous ne devez vous réinscrire qu'en cas de déménagement, même à l'intérieur d'une même commune, ou si vous avez été ra-

dié. Et votre nouvelle commune d'inscription prend en charge les démarches de radiation dans votre ancienne commune.

Dois-je me réinscrire si je déménage dans la même commune ?

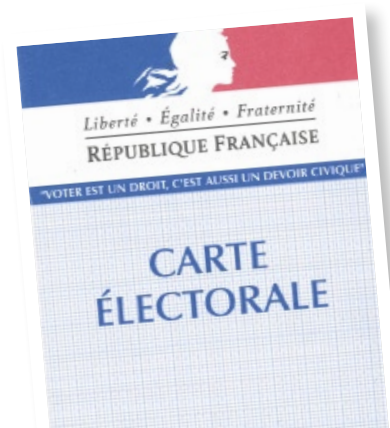
Oui car il s'agit d'un changement de domicile et votre bureau de vote peut, par exemple, changer. Si vous négligez cette démarche, les courriers concernant les opérations électorales ne pourront être suivis et la mairie risque de considérer que vous ne faites plus partie de la ville et demander votre radiation.

L'inscription sur les listes électorales est-elle obligatoire ?

Oui même si la seule sanction est celle de ne pas pouvoir voter. Le vote n'est pas obligatoire en France, contrairement à beaucoup d'autres pays, et repose sur la volonté de chaque citoyen.

Important !

Les électeurs qui pourraient avoir une carte d'électeur dûment remplie (douze scrutins suite aux nombreuses élections précédentes) présenteront quand même leur carte aux élections régionales de mars 2010. Les nouvelles cartes ne seront remises qu'en 2011.



Permanences des élus

Les Chartains peuvent rencontrer leurs élus lors des permanences qui se tiennent le premier mardi de chaque mois, et donc prochainement les 5 janvier et 2 février à partir de 18 heures dans les onze salles suivantes :

Ecole François Villon, Abbayes Saint Brice, MPT de Beaulieu, MPT de Saint Chéron, MPT Forum de la Madeleine, MPT Bel Z'Air, MPT Rechèvres, Ecole le Grand Jardin, Ecole Jules Ferry, Hôtel de Ville, Ecole de la Brèche.

Des liens d'amitié avec Lujan

Les Argentins en visite



notre système d'enseignement en alternance, l'organisation d'un pôle de compétitivité ou encore les liens entre la Cosmetic valley et les étudiants de l'IUT.

La délégation argentine a également profité d'une rencontre avec les ambassadeurs de l'UNESCO pour tenter d'obtenir le classement de Lujan au patrimoine mondial de l'Humanité.

La Ville de Chartres, a vu dans ce rapprochement une approche intéressante avec l'un des plus grands marchés mondiaux que constitue le mercosul (mercado comun do sul), composé du Brésil, de l'Argentine, de l'Uruguay et du Paraguay.

Sur la photo : de gauche à droite: M. Cibois, président de la Chambre de Métiers; Mgr M Pansard, P. Géroudet, adjoint à la Promotion de la ville, Edgardo Malaroda, Ministre de l'ambassade d'Argentine, Y. Jouachim, vice-président de l'Office de Tourisme, Ursula Eyberabide, délégation de Lujan, Père D.Aubert, recteur de la cathédrale.

Depuis décembre 2008 la Ville a développé un partenariat avec Lujan, une ville argentine qui partage beaucoup de points communs avec Chartres. Plus grand centre de pèlerinage d'Argentine, Lujan accueille chaque année 11 mil-

lions de touristes, en partie pour son patrimoine exceptionnel du XVII^e siècle.

Le mois dernier, une délégation argentine, avec le Ministre de l'Ambassade Edgardo Malaroda en tête, est venue en visite à Chartres. Ce fut l'occasion pour les latino-américains de découvrir



Proximité, dialogue, concertation

Les élus rencontrent les Chartrains



3

1 Dans les écoles

Karine Dorange, adjointe chargée des Affaires scolaires, présente depuis deux mois à tous les parents d'élèves les futurs regroupements scolaires. Ici à Rechèvres.



6

2 Concours des Maisons Fleuries

Isabelle Mesnard, adjointe au Cadre de vie, félicite une gagnante, Me Plagelet, mention exceptionnelle, lors de la réception donnée à l'Hôtel de Ville à ses côtés Geneviève Cressan, conseillère municipale et Christiane Sarrazin, présidente de Chartravélo.

3 Réunion de quartier

Elisabeth Fromont, 1^{ère} adjointe, devant la maquette, a reçu les habitants du quartier du secteur gymnase Aubry et a présenté l'évolution de la ville.

4/5 Point de proximité

Daniel Guéret, adjoint au Fonctionnement de la ville, s'est rendu dans le quartier de la Mare aux Moines, et de la Madeleine pour faire le point avec les habitants. L'occasion de discuter directement avec eux des problèmes qui ont pu faire l'objet d'une évocation écrite.

6 Avec les commerçants

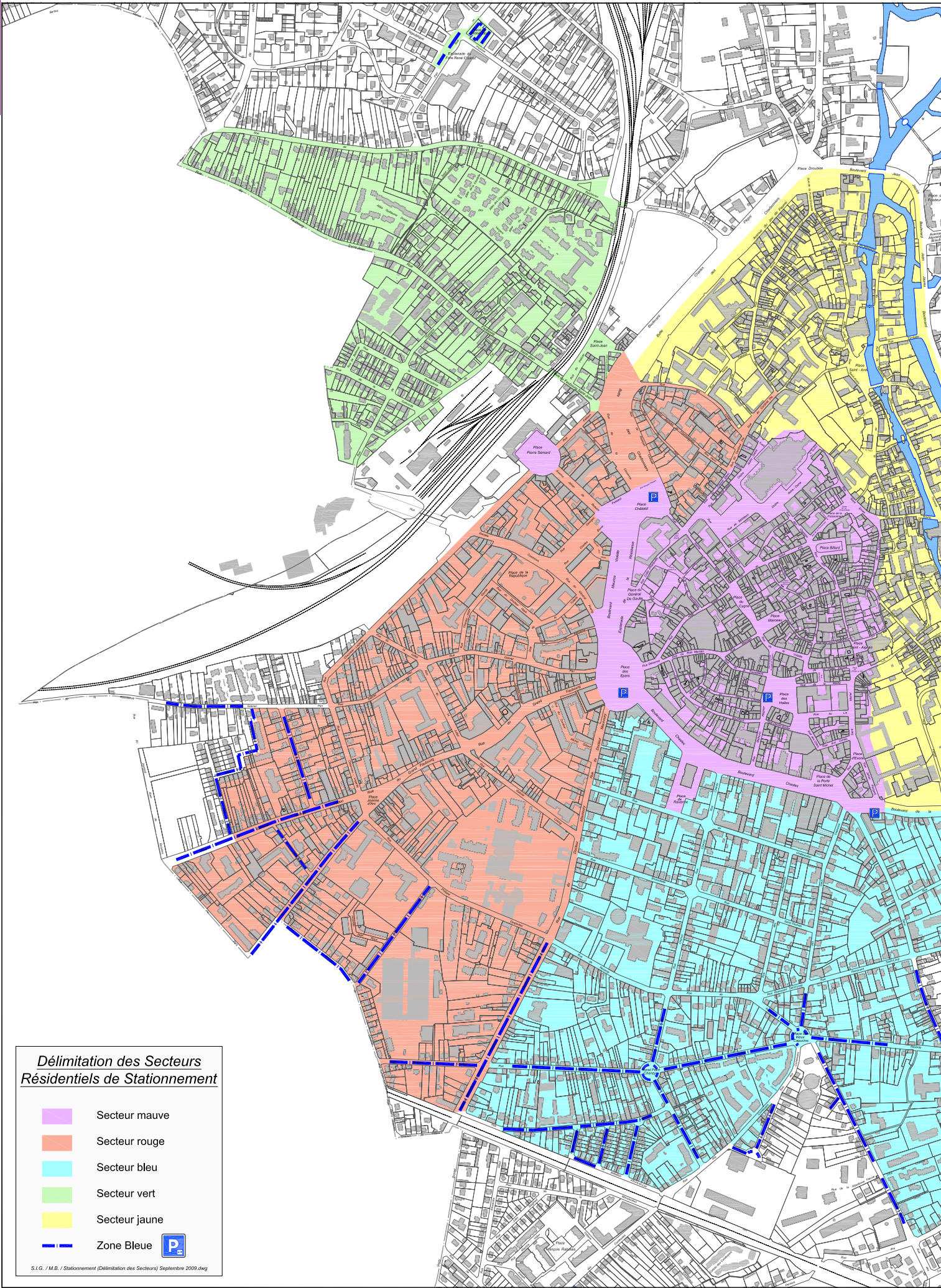
Réunion de concertation pour Daniel Guéret et les commerçants du secteur de la rue du Grand-Fau-bourg.

7 11 novembre

Les élus, les portes-drapeaux, les anciens combattants et l'harmonie municipale ont participé à la cérémonie commémorative de l'Armistice de la guerre 14/18.



7

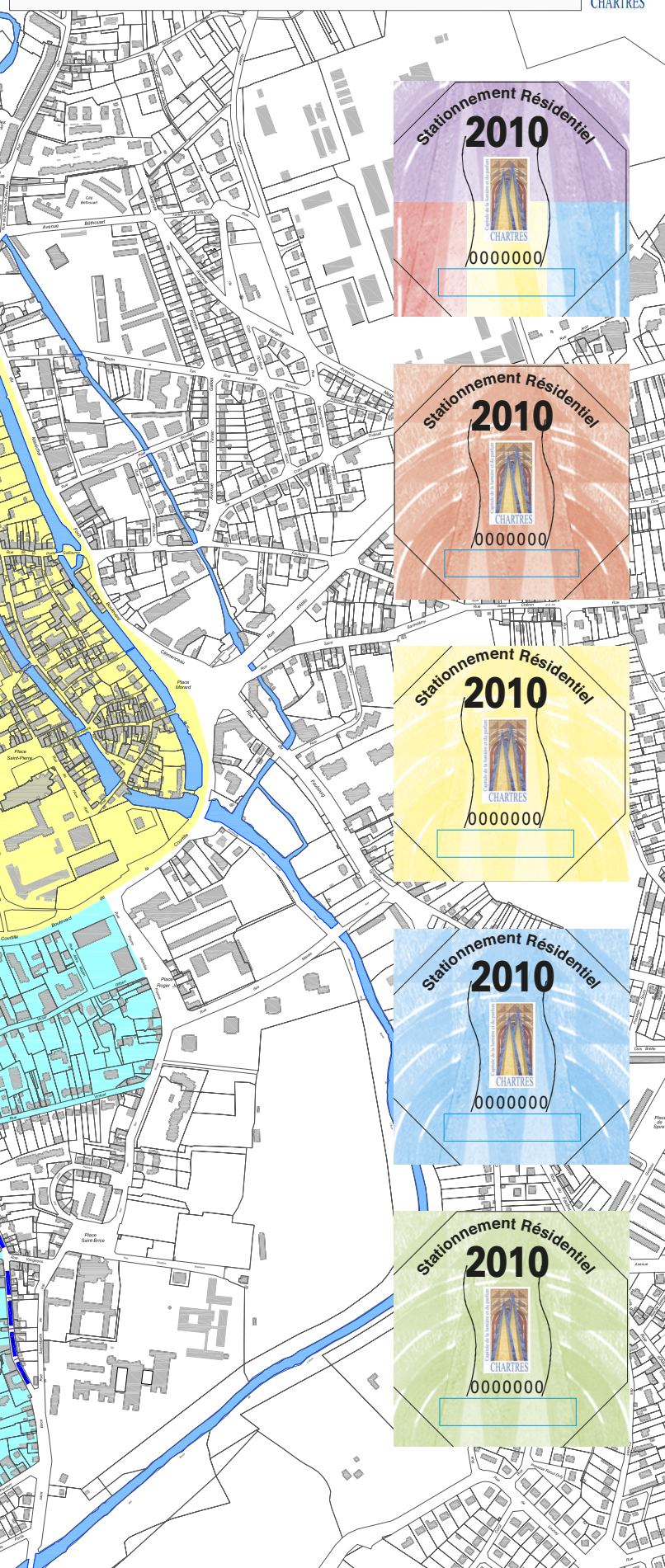


Délimitation des Secteurs Résidentiels de Stationnement

- Secteur mauve
- Secteur rouge
- Secteur bleu
- Secteur vert
- Secteur jaune
- Zone Bleue

STATIONNEMENT DE SURFACE

- Délimitation des Secteurs Résidentiels
- Délimitation de la Zone Bleue



Le stationnement résidentiel gratuit, par secteur

Les résidents peuvent se munir des vignettes de couleur correspondant à leur secteur.

Le stationnement résidentiel gratuit est accordé à deux véhicules par foyer. Ne peuvent en bénéficier que les Chartrains résidant dans les secteurs concernés.

Dans la zone piétonne à accès réglementé, le stationnement demeure strictement interdit. Les riverains ont à leur disposition une vignette multicolore leur permettant de stationner dans les secteurs limitrophes.

Vignette 2010, mode d'emploi :

Elle doit être impérativement collée sur le pare-brise du véhicule.

Les vignettes sont à retirer à l'Hôtel Maleyssie, service Voie Publique, entrée B, 2 rue Chanzy, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Une permanence est assurée de 9h à 12h les samedis 5 et 12 décembre, de 9h à 12h.

En cas d'impossibilité de se déplacer une demande peut être adressée par courrier (renseignements au 02 37 23 42 83).

Pièces à présenter : la taxe d'habitation 2009, un justificatif de domicile, une pièce d'identité, un certificat d'immatriculation à jour du véhicule, pour les véhicules de société, un justificatif de l'employeur.

Fêtons Noël à Chartres


avec les commerçants de l'UCIA

Pour la plus grande joie des petits et des grands venez découvrir la décoration originale des rues, des magasins et des vitrines des commerçants pendant les fêtes de fin d'année.

Animations dans le centre-ville de Chartres
19, 20 et 23 décembre de 14h à 18h :



Caché sous son costume en peluche, l'animateur passera chez tous les commerçants participant à l'opération de Noël



Ce clown rigolo, sculpteur de ballons sillonnera et confectionnera de drôles d'animaux, des fleurs, etc...

Sans oublier...



L'OUVERTURE de vos COMMERCES de centre-ville
les dimanches 13 et 20 décembre 2009

Les commerçants vous accueillent pour vos achats de fin d'année : diversité, proximité, convivialité sont les atouts majeurs des commerces de centre-ville et de quartier.

L'équipe de l'ucia vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

Transports publics : pratiques et gratuits



Le Relais des Portes
toutes les 30 mn

PORTE DROUVAISE
Parc Léon Blum

PORTE IMBOUST
Collégiale Saint-André

PORTE SAINT-JEAN
Parc André-Gagnon



La Navette
toutes les 15 mn

PORTE NOTRE-DAME
Cathédrale

PORTE GUILLAUME
Basse Ville

PORTE CHÂTELET
Gare/Cathédrale

PORTE DES EPARS
Médiathèque

PORTE MORARD
Promenade des bords de l'Eure

Des infos

Cour de Ville
PARKING CHÂTELET

COLLÈGE
JEAN-MOULIN

PLACE BILLARD

Médiathèque

SOLÉIL D'OR

RUE DE LA PIE

Cour de Ville
PARKING ÉPARS

Cour de Ville
PARKING THÉÂTRE

Cour de Ville
PARKING HOTEL DE VILLE

PLACE DE
L'ÉDÈPE-AU-VIN

PLACE D'ÉVORA

BOULEVARD CHASLES
Théâtre

PORTE DU BARBOU
IUT

PORTE SAINT-MICHEL
Cinéma/Conservatoire de Musique

Cour de Ville
PARKING ST-MICHEL

Des mots pour les maux

L'association *La Bibliothèque des Hôpitaux de Chartres* œuvre toute l'année dans différents lieux de convalescence de la ville. Elle prête livres et revues et propose de nombreuses activités autour de la lecture.

Depuis ses débuts dans des conditions matérielles difficiles en 1947, l'association *La Bibliothèque des Hôpitaux de Chartres* a bien évolué. Désormais, elle est présente sur trois sites de la ville (l'hôpital Louis Pasteur, la Résidence du Val de l'Eure et la maison de retraite de l'Hôtel Dieu). L'association cherche à rendre le séjour des personnes dans ces institutions plus agréable, grâce à tout un travail autour du livre et de la lecture.

Pour les plus âgés, *La Bibliothèque des Hôpitaux de Chartres* propose chaque semaine des prêts d'ouvrages adaptés aux goûts de tous les pensionnaires que les bénévoles apprennent à connaître au fil du temps. Certains, écrits en gros caractères, facilitent la lecture. Ateliers d'écriture pour des gens atteints par la maladie d'Alzheimer, lecture à haute voix de différents textes courts, récits de voyages et témoignages d'expériences marquantes ou mots croisés sur grilles effaçables, sont autant d'activités régulières animées par la cinquantaine de bénévoles de l'association.

Des petits-déjeuners littéraires

Tous les deux mois, des « petits déjeuners littéraires » représentent une occasion pour l'ensemble des membres de *La Bibliothèque des Hôpitaux de Chartres* de se rencontrer pour parler de leurs coups de cœur littéraires et d'échanger sur les formations qu'ils peuvent suivre comme celle de bibliothécaire, sanctionnée par un diplôme.

Cette année le projet *Jouons avec les contes* a vu le jour au service pédiatrie de l'hôpital Louis Pasteur. Michelle Lebugle (ici sur la photo) responsable pédiatrie pour l'association explique : « il s'agit plus d'animations que de distributions de livres. Nous allons dans les chambres avec notre chariot décoré qui contient des jeux créés par nos soins, autour des contes. A la fin du jeu, il y a toujours un petit cadeau pour les enfants, par exemple, le livre « Contes et légendes d'Eure-et-Loir » dont des exemplaires nous ont été offerts par le Conseil Général. Les membres de *La Bibliothèque des Hôpitaux de Chartres*, et sa Présidente, Marie-Hélène Potier ou sa vice-Présidente Liliane Palluau, comptent aussi beaucoup sur le soutien de l'animatrice du service pédiatrie, l'infirmière Nadine Carlier ».



Habitat et Humanisme, une économie de partage

Investir dans la solidarité

Un toit, un projet de vie, un accompagnement pour les personnes en difficulté, ce sont les objectifs de l'association *Habitat et Humanisme*, présidée par Nicole Gausseron, cheveux blancs et beaucoup de tempérament.



Nicole Gausseron, présidente; Marie-Antoinette Mauban, Vice-présidente; Jacqueline Legrand, secrétaire; Marie-Madeleine Hamel, Trésorière.

Habitat et Humanisme, fédération nationale reconnue d'utilité publique, œuvre depuis 25 ans pour le logement et l'insertion des personnes en difficulté. A l'origine, il y a un homme : Bernard Devers, agent immobilier à Lyon, devenu prêtre. Il a l'idée de développer une forme d'épargne solidaire, convaincu qu'économie et partage peuvent se conjuguer.

L'association départementale *Habitat et Humanisme* existe depuis onze ans. A l'origine, il y a une femme : Nicole Gausseron, présidente fondatrice des *Compagnons du Partage*, ancien professeur d'anglais, catholique par tradition, généreuse par conviction. Elevée le mois dernier au grade d'officier dans l'Ordre national du Mérite.

La rencontre de ces deux personnalités permet aujourd'hui à douze familles d'être logées avec un faible loyer et de retrouver leur dignité. Une goutte d'eau dans l'océan de la misère. Mais une bulle d'oxygène pour des hommes et des femmes asphyxiés par les difficultés matérielles et la déréliction.

Nicole Gausseron explique :

« Bernard Devers était venu, il y a onze ans, rendre visite aux *Compagnons du Partage* qui disposaient à cette époque de quelques fonds pécuniaires. Après son passage, cela ne faisait aucun doute pour nous. L'argent servirait sa cause, répondant ainsi à la vocation des *Compagnons* qui a toujours été celle de redistribuer. J'ai donc pris les rênes pour démarrer l'association locale *Habitat et Humanisme* et les ai gardées jusqu'à aujourd'hui, faute de volontaires pour prendre le relais ! Nous avons acheté un premier terrain et fait construire dessus trois maisons, puis six autres, selon le concept de l'architecte Benoît Tribouillet. »

« Ici, on prend le temps de rassurer »

Pour bénéficier d'un logement *Habitat et Humanisme* il faut être allocataire du PEL ou du PAI. Autant dire que les postulants sont nombreux. « *Maryse Cailleaux, du Secours Catholique,*

nous signale des familles et les accompagne. Ici, on prend le temps de rassurer, d'expliquer, de rééduquer les familles, puis quand elles vont bien on s'éclipse tout doucement. »

Un projet de pension de famille

L'association projette d'aménager une maison en pension de famille qui accueillerait les personnes en grande difficulté et qui serait gérée par une maîtresse de maison. « On a aussi un projet de maison à Mainvilliers et de quatre studios à Chartres. Des propriétaires aujourd'hui nous proposent des biens à acheter, à louer, pour des sommes toujours inférieures à celles du marché immobilier. En échange, nous nous engageons toujours à restituer les biens en parfait état. Nous recevons aussi des dons et des legs. D'autres choisissent de souscrire à la Société Foncière. Les fonds récoltés sont directement investis dans les logements. Les dividendes sont partagés entre le bénéficiaire et *Habitat et Humanisme*. On peut aussi ouvrir un livret AGIR (taux : 1,25%). Un investissement solidaire d'une réelle efficacité sociale. Une idée de cadeau de Noël qui prend un sens ! »

Ceux qui ne possèdent que leur savoir-faire sont aussi les bien-venus. L'association manque cruellement de bénévoles, d'architectes, de notaires, de juristes, de professionnels de l'immobilier qui auraient quelques heures par semaine à donner.

Habitat et Humanisme.

Tél 02 37 21 85 02.

22, cloître Notre-Dame.

Chartres.

Habitatethumanisme28@wanadoo.fr

Epargne.solidaire@habitat-humanisme.org

Les championnats de France de natation à l'Odysée

La combinaison gagnante

Du 4 au 6 décembre, Chartres accueille à l'Odysée les Championnats de France de natation en petit bassin. Les meilleurs nageurs français rivaliseront dans le nouveau complexe aquatique de l'agglomération chartreuse.

Quelques jours seulement avant les championnats d'Europe d'Istanbul, la Ville de Chartres a le plaisir d'accueillir, dans son tout récent complexe aquatique l'Odysée, les plus grands talents de la natation française.

A l'occasion des Championnats de France de natation en petit bassin organisés par Chartres Métropole Natation et la Fédération Française de Natation, les 4, 5 et 6 décembre, près de 6000 spectateurs et 500 nageurs, accompagnés de leur staff, sont attendus et l'on pourra assister aux exploits de très haut niveau de nos meilleurs nageurs.

Depuis les derniers Jeux Olympiques de 2008 à Pékin, lors desquels les nageurs français ont excellé, (et rapporté six médailles dont le titre olympique du 100m nage libre, épreuve reine de la natation) les performances exceptionnelles ne cessent d'être au rendez-vous.

Pendant trois jours consécutifs, tous les regards vont se tourner vers Chartres grâce aux retransmissions en direct des principales épreuves sur Eurosport, et sur RMC, et au suivi par plus de trente organes de presse écrite, nationaux et locaux.

Un large public et des records attendus

Cette année, pour la sixième édition des Championnats de France en petit bassin, les athlètes tenteront de surpasser les résultats de l'édition précédente à Angers où trois records du monde, trois re-

CORALIE BALMY
CHAMPIONNE D'EUROPE

HUGUES DUBOSQ
TRIPLE MÉDAILLE OLYMPIQUE

FREDERICK BOUSQUET
VILLE-CHAMPION OLYMPIQUE ET DU MONDE

AUORE MONGEL
CHAMPIONNE D'EUROPE

AMAURY LEVEAUX
VILLE-CHAMPION OLYMPIQUE

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION PRÉSENTE

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE NATATION
PETIT-BASSIN

4,5,6 DEC 2009 CHARTRES COMPLEXE L'ODYSSEE

www.ffnatation.fr

RETRANSMIS PAR RMC & EUROSPORT

FFN Fédération Française de Natation

TYR Campanile GROUPE MICR Mutualité des Sports Directsoir EDF

Chartres Région Centre Eure & Loir C.O. GÉNÉRAL V.E.S. L'ODYSSEE CMN

cords d'Europe et vingt-sept records de France étaient tombés. Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que le spectacle sera assuré avec, notamment, la présence de treize filles et dix sept garçons sélectionnés pour les Championnats d'Europe qui auront lieu la semaine suivante.

Pour la grande joie des passionnés, le comité d'organisation a souhaité faire de cette rencontre un moment de fête accessible à un large public. Chacun pourra donc assister aux séries, en ma-

tinée, pour 5€ ; aux finales, les après-midi, pour 12€ (8€ pour les moins de 12 ans), et à une journée entière pour 15€. Pour 40€ les plus grands adeptes auront la possibilité de voir l'ensemble des trois journées de compétition. Un grand moment de natation à Chartres en perspective, le premier week-end de décembre !

Renseignements et réservations sur le site de Chartres Métropole Natation : www.chartresmnat.fr

La natation à Chartres

Jules Martin, le précurseur

De la nage en rivière à la construction du complexe aquatique l'Odysée, 80 ans d'histoire de la natation chartreuse doivent leur origine à Jules Martin, conseiller municipal et adjoint au Maire de 1928 à 1954.



bombardements en 1944 ont tout ravagé. Puis, grâce aux dommages de guerre dont a bénéficié le V.S. Chartrain qui devaient obligatoirement servir à reconstruire ce qui avait été détruit, sous l'impulsion de Jules Martin, la piscine de la Courtille a enfin pu voir le jour en 1949 ce qui, pour l'époque, fut une réelle performance ».

Le jour où Jules Martin coupe le ruban pour l'inauguration de la nouvelle piscine, le nombre de personnes, officiels et anonymes, présents, autant pour l'évènement que pour la personnalité de l'homme, est impressionnant. La même année, 1949, la piscine reçoit ses lettres de noblesse en accueillant, lors d'un gala, trois américains médaillés aux Jeux Olympiques de Londres de 1948.

« Le professeur disait « nageurs, nagez !... » nagez !... »

En 1959, une plaque à la mémoire de Jules Martin fut apposée dans l'entrée de la piscine de la Courtille. Au moment où l'ancienne piscine disparaît, laissant le soin à l'Odysée de perpétuer la pratique de la natation à Chartres, Jean-Pierre Gorges, député-maire a remis cette plaque solennellement le 1^{er} décembre, à la famille de ce précurseur.

A l'heure où la Ville de Chartres s'apprête à accueillir les championnats de France de natation dans un complexe aquatique disposant des équipements les plus modernes, rappelons nous un homme, Jules Martin (1871-1954), sans qui le développement de la nage en compétition n'aurait pas été possible dans la capitale des Carnutes. Pour son fils, Jean : « mon père, de nature enjouée, fine et robuste, s'intéressait à tous les sports et pensait en particulier que la natation faisait partie de ces disciplines sportives de base, utiles aussi bien physiquement que socialement. Dès son entrée au Conseil Municipal en 1928, il cherche à promouvoir la natation, et en 1930, il s'appuie sur la fête municipale de la nage en

rivière pour que la Ville crée une école de natation pour l'ensemble des garçons des écoles primaires de Chartres dont je faisais partie. Jusqu'en 1966, la saison allait du 15 mai à fin août. Le professeur disait « nageurs, nagez !... » et on sautait dans la rivière... ». Mais l'idée principale de Jules Martin reste celle de la création d'une piscine. En 1938, alors adjoint au Maire, il emmène des conseillers municipaux visiter une piscine à Paris. Seulement, la guerre stoppe toutes avancées. A la Libération, il devient 1^{er} adjoint et relance son projet. Jean Martin explique : « depuis 1935, une section natation du Vélo Sport Chartrain était implantée du côté des Trois Ponts dans une installation en rivière assez sommaire. Mais des

Au Vélo Sport Chartres Athlétisme

Le sport, c'est la santé

Le club VS Chartres Athlétisme évolue, pour le plus grand plaisir de ses adhérents. A côté de sa section compétition le club s'est enrichi cette année d'une section santé et loisir.



Avec près de 220 licenciés, le VS Chartres Athlétisme se situe en deuxième position des clubs d'Eure-et-Loir, et enregistre une constante évolution grâce au dynamisme de la dizaine de personnes constituant son encadrement, et tous titulaires du brevet d'Etat d'animateurs ou de moniteurs.

Une section compétition s'atèle à accompagner ses adhérents de tous âges vers les championnats de l'ensemble des disciplines de l'athlétisme. Pour la première fois depuis plus de 10 ans, la meilleure équipe du club a terminé la saison dernière à la troisième place de la finale des championnats de France interclubs en Nationale 3. Elle compte bien pérenniser voire améliorer son nouveau statut d'équipe montante.

Pour des sportifs de tous niveaux

Cette année, la nouveauté du VS Chartres Athlétisme vient de la création d'une section Santé/Loisir. Elle est destinée à des sportifs de tous niveaux, débutants ou confirmés. Remise en forme, condition physique (souvent en complément d'une autre activité sportive), accompagnement running pour les débutants en course à pied qui veulent éventuellement se fixer un objectif (par exemple les fameuses *Foulées de la Cathédrale*), marche nordique pratiquée avec des bâtons pour travailler en douceur les muscles, cardio training, se pratiquent sur toutes sortes de terrains (routes, forêts, bords de l'Eure...).

De nombreux cours dans toutes ces différentes activités sont dispensés tout au long de la semaine et permettent ainsi à chacun de choisir son propre rythme et ses horaires en fonction de son emploi du temps.

Chaque week-end, des sorties de 3h démarrent du stade Jean Gallet ou de l'étang de Luisant. Gratuites pour les licenciés du club, elles ne coûtent que 10€ de participation à ceux qui ne désirent qu'occasionnellement venir faire un tour.

Pour Michaël Chenais, membre du Comité Directeur du VS Chartres Athlétisme : « dans la

lignée de ce que souhaite la fédération, nous offrons la possibilité de pratiquer une activité sportive douce en s'adaptant aux envies et aux capacités de chacun. Nous représentons une alternative à la salle de sport, avec des tarifs plus attractifs et un esprit de groupe vraiment très convivial. Ici, l'essentiel est de se faire plaisir ».

Renseignements :
tél. 02 37 28 38 85.
vsc.athle@wanadoo.fr
<http://vschartres.athle.com>



Le tournoi Bonne Année, du 5 au 30 décembre

Un Noël avec des raquettes

450 joueurs et joueuses de tennis vont s'affronter pendant trois semaines sur les courts du comité de tennis d'Eure-et-Loir. Des non classés aux premières séries françaises.



Pendant le tournoi un hommage sera rendu à Mathieu Montcourt, vainqueur l'an dernier.

les autres il faut attendre encore un peu car certains numérotés français risquent d'être qualifiés pour l'Open d'Australie et donc dans l'impossibilité de venir à Chartres. »

Du côté du tableau féminin, une belle brochette de joueuses de première série pourrait bien faire le spectacle. Claire Feuerstein (n°13) remettra son titre en jeu, face à Mathilde Johansson (n°10), Elena Bovina (n°13), Yulia Fedossova (n°15), ou Virginie Pichet (N°21) et elle-même gagnante d'une précédente édition. Le jour de la finale, une exhibition permettra à une cinquantaine de jeunes du département et aux ramasseurs de balles d'échanger quelques coups de raquettes avec leurs aînés.

Un hommage sera rendu à Mathieu Montcourt, vainqueur du tournoi l'an dernier, décédé brutalement au mois de juillet dernier.

Tirage au sort du tableau final, le 19 décembre à 12h, à l'Odysée, en présence d'une personnalité du tennis.

Encore une ou deux têtes d'affiches masculines à confirmer et le tournoi de tennis Bonne Année pourra commencer. Etienne Poulet le président du Comité départemental est satisfait : « cette année sera encore une belle édition. Huit joueurs numé-

tés de 30 à 60 sont inscrits. Romain Jouan (n° 32), Mathieu Rodrigues (n° 33), Xavier Pujol (n°34 et demi-finaliste du tournoi l'an dernier), Jérôme Haenel (n°42), Charles Roche (n° 47), Jean-Michel Pequery (n° 49), Stéphane Piro (n°50), Yannick Thivant (n°56) composeront donc les têtes de série de 5 à 12. Pour

Des idées originales de cadeaux à l'office de tourisme

Pour les fêtes de fin d'année, l'Office de Tourisme de Chartres propose des idées originales de cadeaux à offrir à votre famille et vos amis.

Des cadeaux détente et découverte

• Le baptême de l'air en montgolfière

Billets, valables 24 mois, en vente à tarif promotionnel à l'Office de Tourisme de Chartres exclusivement. (130 € par personne au lieu de 190 €). Enfants : 99 €).

• Le vol de découverte en planeur

Billets en vente, à tarif privilégié, à l'Office de Tourisme de Chartres. Vols qui s'effectuent de mars à octobre en fonction des conditions météorologiques. (60 € par personne, à partir de 13 ans).

Des cadeaux gourmands NOUVEAUTÉS 2010 !

• Le « Panier gourmand » : 1 limonade La Beauceronne, 1 bière L'Eurélienne, 1 paquet de Sablés, 1 pot de miel de Chartres présentés dans un panier (16 €).

• Le Thé « Baiser de Chartres » : mélange exclusif de la Brûlerie Chartraine composé de thé vert et noir aromatisés aux fruits rouges, noisettes, caramel, boutons de rose. (12,50 €).

• Pour les gourmets, des « Pochettes Gourmandes » composées de spécialités chartraines enveloppées dans une jolie pochette. Propositions de pochettes :

- La « Classique » : 1 bière L'Eurélienne, 4 macarons, 4 Mentchikoffs. (12 €).



- La « Bière de Chartres » : 1 bière L'Eurélienne, 1 verre, 1 paquet de Sablés (12 €).

- L'« Intégrale » : 1 bière L'Eurélienne, 4 macarons, 4 Mentchikoffs, 1 paquet de Sablés (16 €).

Un petit délai est nécessaire pour passer commande.

• Disponibles également parmi nos produits locaux :

- Les paquets de Sablés de Beauce (4,20 €).

- La limonade « La Beauceronne » (2,50 €).

- La Cuvée de Noël « L'Eurélienne » (Bière de Noël) (2,40 €).

- Les pots de miel de Chartres (3 € et 5 €).

Des cadeaux pour les amoureux de Chartres

• De beaux livres et des lithographies :

- 200 dessins à la plume racontent Chartres au hasard des Promenades, Claude Thisse (42 €).

- Chartres, Guy Nicot (43,50 €).

- L'univers de Chartres, Jean Favier (43,50 €).

- Chartres en Lumières, Scénographie et textes de Xavier de Richemont - Des livres pour revivre le parcours nocturne des différentes Fêtes de la Lumière (de 15 € à 30 €).

- Chartres la nuit, Patrick Cointepaix (39 €).

- Lithographies de Lhote, Walch, Wlaminck, Villette, Marquet, Guiramand, Desnoyer, Genis (de 50 à 150 €).

• Un calendrier d'enluminure créé par Mme MANCEAU, enlumineur et calligraphe (12 €).

• Des sculptures, créées par l'Asne qui vielle, qui raviront les grands connaisseurs de la cathédrale :

« L'Asne qui vielle » (50 €),

« Pythagore » (35 €),

« Les Bergers » (32 €).

• Des mosaïques, créations originales de l'association les 3R (de 10 € à 40 €).

« La cathédrale »

« Le labyrinthe »

« Les colombes ».

Retrouvez également toutes ces idées cadeaux sur la boutique en ligne de l'Office de Tourisme de Chartres www.chartres-tourisme.com !

Renseignements et inscriptions :
Place de la Cathédrale – BP 50289
28005 CHARTRES cedex.

Tél. : 02 37 18 26 26

Fax : 02 37 21 51 91.

info@otchartres.fr

www.chartres-tourisme.com

La chronique des jardiniers de la Ville

La Rose de Noël

Le 7 novembre dernier

La Maison du Tourisme inaugurerait ses bureaux

Une partie du personnel de l'Office de Tourisme de Chartres est désormais installée dans l'aile contemporaine de la Maison du Saumon, rue de la Poissonnerie. Une étape importante dans le projet de la Mairie d'ancrer davantage l'Office de Tourisme dans la cité.

Idéalement située dans le quartier historique entre la cathédrale et le marché de la place Billard, la Maison du Saumon a été aménagée en deux parties. La première pour accueillir les services de l'Office de Tourisme chargés de la promotion de la ville (pôles Direction, Communication et Commercial). L'autre, sera consacrée à la réception du public et présentera les richesses touristiques et les activités de loisirs de la ville. L'objectif est de susciter la curiosité des visiteurs et de les inciter à prolonger leur séjour.

Joseph Fromont, Président de l'Office de Tourisme, le Comité de Direction, le personnel et les guides étaient heureux d'accueillir leurs invités, parmi lesquels Jean-Pierre Gorges, Député-maire de Chartres, le Conseil municipal, des commerçants voisins et des prestataires.

Joseph Fromont, a rappelé que prochainement des écrans et des bornes interactives seront bientôt installés au rez-de-chaussée de la Maison du Saumon pour créer un espace dynamique d'orientation et de promotion. A l'étage, seront présentées des expositions temporaires sur Chartres. Enfin, une salle de séminaire permettra un accueil de haut niveau en centre ville.

Rendez-vous le 18 décembre pour l'ouverture au public !

Du nom latin *Helleborus niger*, cette plante vivace va agrémenter votre jardin à l'approche de Noël.

La fleur ressemble à une fleur d'anémone. Elle est blanche avec en son centre un gros bouquet d'étamines jaunes, ce qui va lui donner un ton lumineux.

Elle fleurit de décembre à mars.

Le feuillage est sombre, épais, coriace et persistant.

La plante ne dépassera pas 30 cm de hauteur.

Son emplacement idéal est à mi-ombre sous des arbres.

Toutefois, elle devra être protégée des grands vents.

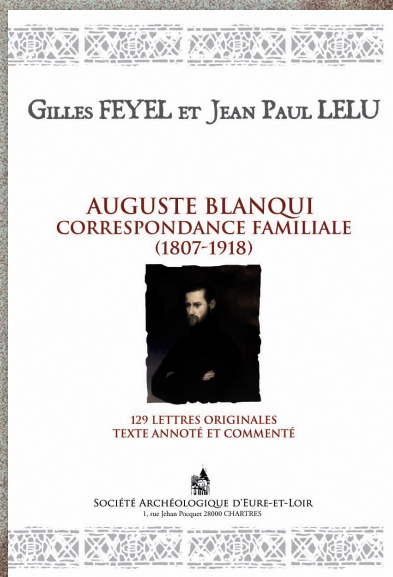
Le sol devra être calcaire et humifère.

Pour les fêtes de fin d'année, la fleur peut être coupée et se tiendra bien en vase.



Auguste Blanqui,

une enfance bourgeoise



À la chute de l'Empire, la famille d'Auguste Blanqui (1805-1881) trouve refuge en Eure-et-Loir.

En mai 1814, son père, Dominique Blanqui (1757-1832), perd son poste de sous-préfet de Puget-Théniers (Alpes-Maritimes), arrondissement qui doit redevenir sarde. La Restauration se méfie de ce républicain passé au service de Bonaparte et pire, le considère comme étranger. Né dans le Royaume sarde, il a milité pour son rattachement à la France en 1791, est devenu français à cette date et sert son pays depuis vingt ans. Pourtant, il doit déposer un dossier de naturalisation pour redevenir français. L'héritage de son épouse, le domaine de Grandmont, situé en Eure-et-Loir à Aunay-sous-Aunéau, est donc providentiel.

Le père d'Auguste Blanqui à Chartres en 1814

La succession entraînant un procès, l'ex-préfet, le grand bourgeois niçois, s'installe à Chartres. Son logeur, le confiseur Bernard Sullerot, établi rue des Changes, est ébloui par son épouse, l'élégante Sophie Blanqui, lorsqu'elle lui rend visite. Il s'est trouvé un excellent avocat, l'huissier Jean Baptiste Taurin Lesage (7 rue du Vieux Marché au Blé, ou de la Volaille ?) qui avait exercé des fonctions sous la Révolution, frère de son ancien collègue à la Convention puis au Conseil des Cinq-Cents,

le député d'Eure-et-Loir Denis Toussaint Lesage. Grâce à lui, il gagne son procès et peut s'installer à Grandmont début 1815. Obtenant durant les Cent jours la sous-préfecture de Marmande, il y renonce à l'abdication de Napoléon, comprenant que Grandmont devient sa seule source de revenus. Rentrant à pied et vendant sa montre pour manger, il découvre son domaine occupé par un régiment prussien du quartier-général chartrain de Bülow.

La famille va bientôt être rassemblée : après les cinq aînés arrivés à Grandmont en janvier 1815, les cinq petits (dont Auguste) y parviendront en octobre, convoyés depuis Puget par leur grand-tante maternelle. Comment le fils d'un révolutionnaire devenu bourgeois sous l'Empire, qui passe son enfance dans un château, est-il devenu l'« Insurgé » ?

À lire dans le prochain ouvrage de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir :

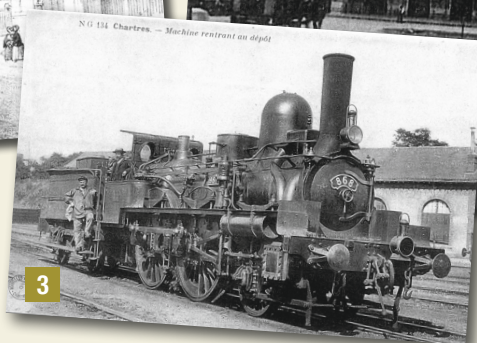
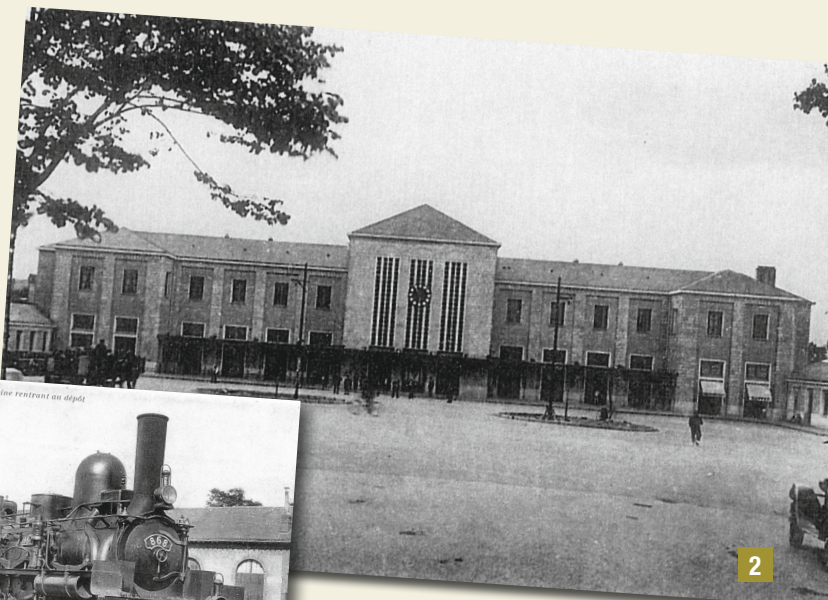
Souscription : 25 euros.

Conférence, présentation et dédicace : vendredi 10 janvier 17h30 à la Médiathèque.

Juliette Clément
Présidente de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir (SAEL)
SAEL, 1 rue Jehan Pocquet
28000 Chartres.
02 37 36 91 93.
sael28@wanadoo.fr
www.sael28.fr

Il y a 160 ans, l'arrivée du chemin de fer à Chartres*

Quand les Chartrains entendaient siffler le train...



Le 5 juillet 1849, les Chartrains massés pour assister à l'inauguration de la gare entendent pour la première fois le sifflet d'une locomotive à vapeur.

Deux locomotives ornées de guirlandes de chêne, pavoisées de nombreux drapeaux et chevauchées par plusieurs ingénieurs en grande tenue se mettent en mouvement pour avancer majestueusement jusqu'au pied d'une estrade.

Le 12 juillet 1849, la ligne de chemin de fer Paris-Versailles-Rambouillet-Epernon-Maintenon-Chartres est livrée à l'exploitation et ouverte au public.

Trois ans après, des rails sont posés jusqu'à La Loupe, puis Le Mans en 1854, Laval en 1855, Rennes en 1857, Saint-Brieuc en 1863, et enfin Brest en 1865.

En 1855, le dépôt de Chartres réceptionne ses premières locomotives, construites par Ernest Gouin à Clichy. Avec leurs 22 tonnes et

leurs 370 CV elles réussissent à tracter des trains de 120 tonnes à 50km/heure.

Jusqu'en 1908, le dépôt de Chartres dispose d'une trentaine de locomotives appartenant à la Compagnie de l'Ouest. En 1909, la compagnie et l'Etat fusionnent. En 1935, le dépôt comptabilise 123 locomotives et la gare de Chartres dessert sept directions. Après l'axe radial vers la Bretagne, d'autres lignes sont ouvertes : Voves en 1872, Dreux en 1873, Brou et Auneau en 1876, Massy-Palaiseau en 1930.

Raoul Dautry, directeur des Chemins de Fer de l'Etat, confie à l'architecte Henri Pacon la modernisation des gares. Celle de Chartres est modifiée mais on lui conserve son aspect classique avec un corps central à trois ouvertures, flanqué de deux ailes dont les extrémités forment pavillon. Pierre de taille (vraisemblablement de Berchères), décoration sobre en céramique blanche, murs lisses et nus, la gare d'aujourd'hui a conservé l'aspect de l'époque, à

quelques détails près.

1932 marque les débuts de l'électrification des voies ferrées, pour résorber le chômage de l'époque. Le 10 juin 1937 le premier train électrique pour Le Mans quitte la gare Montparnasse. Il est remorqué par une locomotive de type 2D2 d'un poids de 135 tonnes avec un moteur de 4000 CV, capables de rouler à 130km/h.

Le 1^{er} janvier 1957, naît la SNCF (Société Nationale des Chemins de Fer).

Le 7 mars 1957, les deux dernières locomotives à vapeur du dépôt de Chartres sont radiées des effectifs. En 1961, la traction vapeur a totalement et définitivement pris fin sur l'étoile ferroviaire de Chartres.

**D'après le texte de Jacques Offé, collectionneur chartrain, passionné par l'histoire des trains et avec son aimable prêt des illustrations jointes.*

1 - La gare de chemins de fer de l'ouest vers 1860.

2- La gare vers 1930.

3- Locomotive Type 120 - Série Ouest 842 à 881 puis État 120-843 à 120-872 relayant au dépôt de Chartres au début du XX^e siècle.

Les rencontres d'Albert Blanchard

Stéphane Brizé



Dix ans après *Le Bleu des villes* et ma rencontre au festival 99 de Vendôme, je rencontre de nouveau Stéphane Brizé à l'occasion de la

sortie de son dernier film *Made-moiselle Chambon*, avec Vincent Lindon et Sandrine Kiberlin.

Les dernières scènes du film ont été tournées à la gare de Chartres, d'où sa présence aux Enfants du Paradis.

Après la projection du film, le jeu des questions-réponses. Débat avec beaucoup de retenue de la part des spectateurs chartrains.

Pour ma part, un très bon moment de cinéma, grâce à la complicité des comédiens, la musique (le violon), et les silences (parfois aussi forts que l'image). Une excellente soirée !

Romain Feillu et Michel Lenoir



D'un côté, un cheval attelé, drivé par l'un des meilleurs français, Michel Lenoir, bien connu des turfistes chartrains.

De l'autre, un coureur cycliste, maillot jaune du Tour de France 2009, Romain Feillu, né à Châteaudun.

Confrontation amicale qui a vu la victoire du vélo sur l'animal, mais qui a surtout ravi tous les spectateurs présents.

Bravo à Jean Trideau, maître d'œuvre de cette rencontre spectaculaire!

Le coin des philatélistes Noël à León

Anagramme facile, qui nous donne l'occasion de faire un rapide tour d'horizon des émissions postales espagnoles ayant pour sujet la cité ibérique, récemment jumelée avec Chartres.

Une fois n'est pas coutume, mais cette chronique sera plus visuelle que textuelle ! Vous trouverez aussi un tableau répertorie de quelques émissions que nous avons trouvées parmi les 5 000 timbres espagnols. Il n'est sans doute pas exhaustif, car certaines sont peut-être encore bien cachées, peu évidentes à débusquer. Néanmoins, cela vous permettra de démarrer une collection sur cette cité et de poursuivre celle sur le sujet Jumelages chartrains (après Spire dans le *Votre Ville* n° 80). Rien de rare dans cette liste, tout est très abordable, le plus difficile étant de les trouver... Vous pourrez profiter des congés de Noël pour partir à la quête de ces timbres et aussi pour passer d'excellentes fêtes de fin d'année !

Cercle philatélique chartrain
Jean-Francis Ressort
Tél. 02 37 2845 74.
Philachartres.over-blog.fr



VIENT DE PARAÎTRE

Plus timbré, t'humour,
de Jean-Francis Ressort.

64 pages de cocasseries postales
ou philatéliques. Dédicaces
le 6 décembre au salon des
collectionneurs d'Amilly.

Année	N° catalogue	Valeur	Sujet
1963	1207 A	70 ct	Crypte San Isidoro
1964	1214	5 ptas	Blason de la province
1964	1275	50 ct	Cathédrale
1968	1530	1 pta	Sceau et plan de la Ville
1969	1560	6 ptas	Costume féminin de la région
1971	1722	3,50 ptas	Hospice San Marcos
1972	1769	2 ptas	Nativité (basilique San Isidore)
1974	1905	3 ptas	Marque préphilatélique
1983	2341	10 ptas	Roi biblique : vitrail de la cathédrale
2006	3831	0,41 ptas	Journal Diaro de Leon

Le Prix Fulbert 2009

Un best-seller espagnol et un livre-musée récompensés



De gauche à droite, Maggie Doyles, représentant les éditions Grasset, B. Sarry, président des amis de la médiathèque, P. Géroutet, C. Desnouettes, prix jeune public.

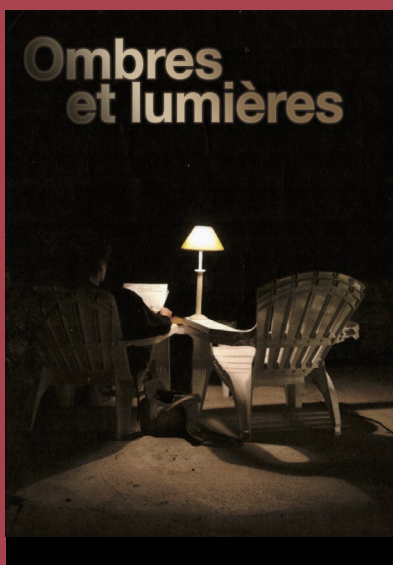
Créé il y a quatre ans par l'association des Amis de la Médiathèque, à l'occasion du millénaire de Fulbert, le prix littéraire du même nom consacre deux ouvrages traitant du Moyen-Age ; l'un destiné au grand public, l'autre aux enfants. Les membres du comité de lecture, et leur partenaire la librairie L'Esperluète, ont ouvert cette année la sélection aux auteurs européens.

Dans la catégorie tout public le prix 2009 est allé à un auteur espagnol, Ildefonso Falcones pour la Cathédrale de la mer. Ce roman sorti en France, en 2008, des presses de la maison Grasset et récemment publié chez

Pocket, s'est vendu à 1,5 million d'exemplaires en Espagne. Un beau succès pour cette première œuvre d'un avocat barcelonais qui signe là une passionnante fresque médiévale, résultant de plus de dix années de recherches historiques. Même flamme, même passion chez Caroline Desnouettes, récompensée pour ses Trésors du Moyen-Age dans la catégorie jeune public. Le jury a retenu la soigneuse iconographie, la précision des textes et l'explosion de couleurs qui donnent à ce livre-musée beaucoup de pétillant. A l'image de son auteur, tour à tour écrivain, peintre, BDiste et accompagnatrice artistique auprès des enfants hospitalisés.

Avec l'association des Amis des Jumelages

Un concours photos ouvert à tous : Le prix Robert Laillet



Pour célébrer son 50^e anniversaire l'association des Amis des Jumelages organise un concours photos sur le thème Ombres et lumières.

Ouvert à tous les euréliens et aux habitants des villes jumelles ou amies de Chartres (Ravennne, Spire, Chichester, Sakuräi, Bethléem, Evora, Leon) le prix Robert Laillet* récompensera les meilleures photos ayant trait à l'une de ces villes. Les clichés récompensés seront exposés à la collégiale Saint-André, lors de l'exposition Mosaïque de photos en mai 2010.

*photographe chartrain, né en 1844.

Les marchés de Noël

Les amis de Bethléem participeront au marché de Noël de Chartres, du 18 au 27 décembre, avec les produits artisanaux de leur pays. Ils seront reçus dans les familles d'accueil.

Quant aux Chartrains ils se rendront au French Market de Chichester et au marché de Noël de Spire, les 5 et 6 décembre.



Les **animations**
de la médiathèque

GO WEST !

ANIMATIONS autour
de L'OUEST AMÉRICAIN

RENCONTRE avec l'éditeur

Olivier Gallmeister

et son directeur de collection
Philippe Beyvin.

> Vendredi 11 décembre à 18h
à la Médiathèque l'Apostrophe.



Fondateur en 2005 de la maison d'édition portant son nom, spécialisée dans la littérature de l'Ouest américain, Olivier Gallmeister fait connaître en France le courant littéraire majeur aux Etats-Unis du *Nature writing* qui interroge les rapports de l'homme avec son environnement.

Il valorise également la littérature contestataire des Etats-Unis au travers de sa collection Americana dirigée par Philippe Beyvin.

Rencontre suivie d'un échange avec le public et d'une vente signature en partenariat avec la librairie l'Esperluète.

Médiathèque L'Apostrophe
1, bd Maurice-Viollette
28000 Chartres
Tél. : 02 37 23 42 00
apostrophe@ville-chartres.fr
www.bm-chartres.fr

LECTORALES N°7

L'ouest, le vrai !

> Samedi 12 décembre, 15h30
à la Médiathèque l'Apostrophe.

Une lecture à plusieurs voix de West Short Stories, petites nouvelles de l'Ouest américain, proposée par trois comédiens : Antoine Marneur, Bruno de Saint Riquier et Maurice Baud. Cette septième lectorale est une invitation au voyage au pays des romans, tels Sam Sheppard, Raymond Carver, Thomas McGuane ou Richard Matheson.

Les textes sont interprétés comme un ensemble musical de chambre où la mise en valeur de la sonorité des mots, de la rythmique des textes, de la respiration des phrases donne toute son ampleur à cette littérature fascinante.

CONFÉRENCE-CONCERT

Lenny et l'orchestre Tournée générale

> Samedi 19 décembre à 15h30
à la Médiathèque l'Apostrophe.

Quatre musiciens racontent l'histoire des Etats-Unis au travers de ses musiques populaires : le blues, la country, le folk, le gospel et le jazz traditionnel.

La découverte de l'Amérique, l'esclavage, la Révolution industrielle, la guerre de Sécession, la grande dépression sont évoqués au travers de chansons, de vidéos et de musiques.

La deuxième partie est consacrée à un concert, joué avec des instruments de percussion primitive, washboard ou planche à laver, tambourin, cuillères. Un concert auquel le public est convié à participer.


Une conférence originale et ludique !
Billets gratuits à retirer à l'espace Musique et Cinéma.
(Durée 2h30).



l'apostrophe
MÉDIATHÈQUE DE CHARTRES

Mots fléchés

Aviation d'ici

		Pareil Prénom de l'aviateur Costes		Réclame		Aviatrice de collège Note	Règle Lien Passage de chas		
		Mécénat 3,14		Cordonnier					Croissance hors normes
Son prénom et son nom Insectivore	Pas toujours académique Dégustées à León			Après l'oligocène	Tige mal venue	Battement rapide			
						« VOTRE VILLE » XII 2009	Bleu ou blanc Pas ici		
							Pige Fabriques		
A fait la Manche Cube						Crié pour Simba Sans effets			
		Petit vol					À elle Figure		
Attachés Grand tourisme Galium						Canton suisse			Excitation
		Commence l'année Devint cadet		Négation Arbre		Troyen Robert, un aviateur			
						Personnel Lieu d'exposition			Méridien- nes
Usinage précis Manillon		Bidasse US			Estomacs Bas de gamme				
À toi Silence ! Vie brève		Chicon Bandit						Pouffé Contenus	
				Presqu'île russe Parfois mortel				Prière	
		Caillouteux Aviateur Clément			Épaulards Avachis				
Se rend As de la voltige							Heure légale Début d'un roman		
Commence mardi	Degré			Condition		Bramée Bordure			
Carte Audace						Cellier chez nous			
							Précède Eman		©JFR 2009

Solution des Mots Fléchés le mois prochain.

Au Théâtre de Chartres

Voici la version hivernale de la Culturine : au programme une pincée d'humour, des vitamines de danse, des fortifiants de Théâtre et du jazz pour stimuler les oreilles !

FRÉDÉRICK SIGRIST

Humour. Carte blanche à Dominic Le Bé.

Mardi 1^{er} décembre à 20h30 au Foyer.

Si vous pensez que la Guadeloupe n'a jamais fait mieux que la Compagnie Créole, si vous pensez que Tony Parker est aussi bon chanteur que basketteur, si vous pensez que globalement, c'était mieux avant, si pour vous on ne peut pas rire de tout, alors c'est sûr, vous n'aimerez pas Frédéric Sigrist. Dans le cas contraire préparez vous à un choc ! Son sens de la formule, ses jeux sur les mots, son anticonformisme et son érudition sont un billet assuré pour l'hilarité !

Tarif plein 12 € / moins de 12 ans 7 €.

ZIGZAG

Danse avec la Cie Etant donné.

Tout public, à partir de 2 ans.

Judi 3 décembre et vendredi 4 décembre à 10h30 et à 15h30.

Zigzag est une exploration du corps et de la motricité. L'occasion de découvrir ensemble tous les moyens de se déplacer, jusqu'aux plus improbables. La manière de parcourir devient l'objet de toute notre attention, l'issue se révèle être l'expérience du parcours. Tracer son chemin, tenir le cap et contourner les obstacles c'est aussi faire face aux impasses, trébucher, reculer pour mieux sauter. Zigzag est une flânerie chorégraphique qui fait appel à toutes les ressources de l'imagination pour pouvoir simplement aller de l'avant. C'est un déambulatoire ludique où l'intelligence et la fantaisie s'associent et deviennent le meilleur code de la route.

Tarif 12 € / moins de 12 ans 7 €.

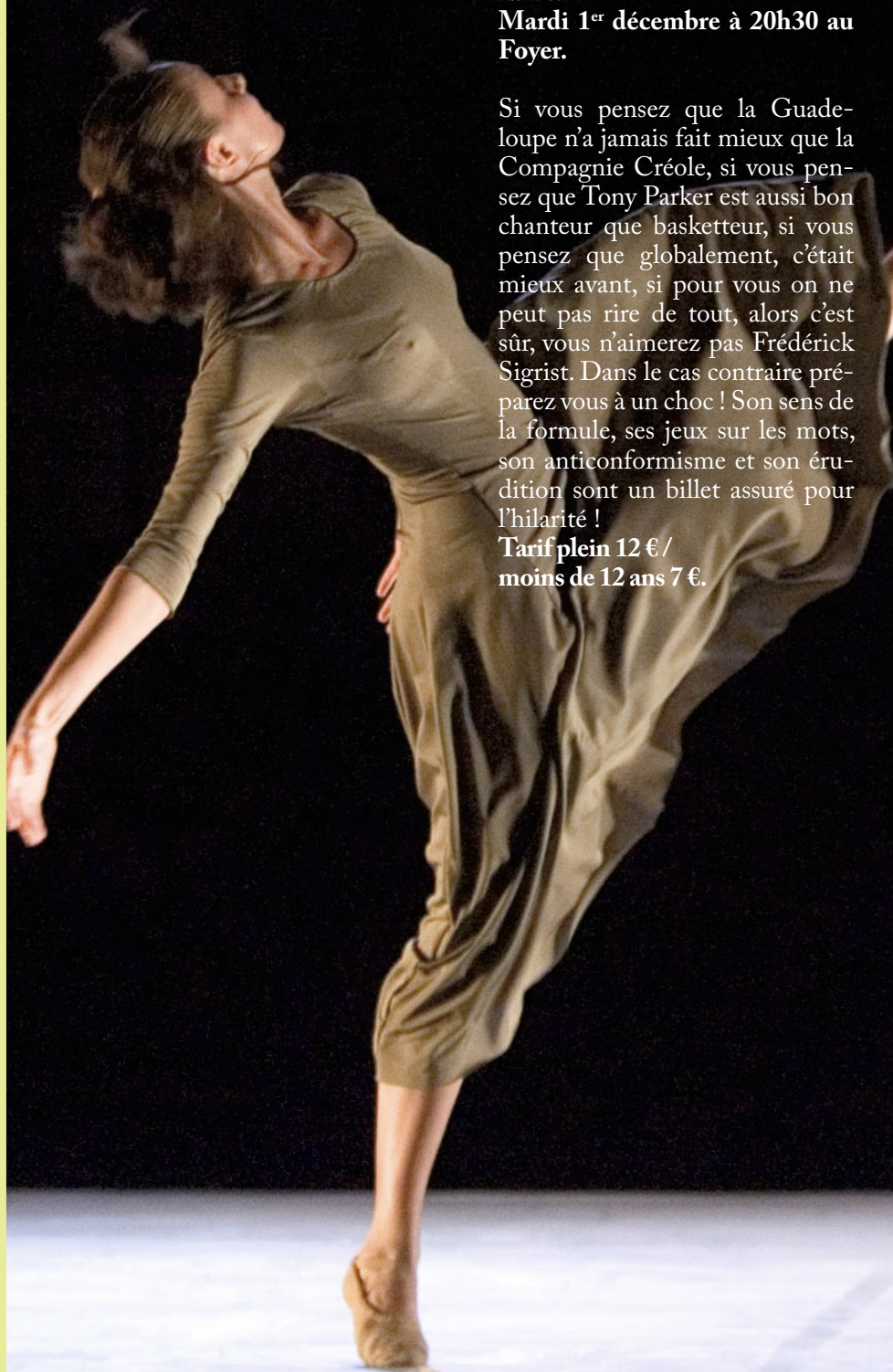
DRÔLE DE DANSE

Danse avec Europa danse.

Mardi 8 décembre à 20h30.

Europa Danse revient au Théâtre de Chartres avec ses 22 danseurs et danseuses âgés de 16 à 21 ans, issus des plus hautes écoles européennes et sélectionnés pour leur excellence. Ils interpréteront les pièces de huit chorégraphes placées sous le signe de l'insolite, de l'humour et de la poésie.

Tarif plein 22 € / réduit 15 € / moins de 12 ans 7 €.



GINGKO PARROT

Spectacle déambulation avec la Cie AMK.

Tout public, à partir de l'âge de la marche.

Jeudi 10 décembre et vendredi 11 décembre à 10h30 et 15h30.



Gingko Parrot se présente comme une exposition-spectacle, un parcours théâtralisé à travers différents espaces plastiques appelés « chambres » dans lesquels les spectateurs, des enfants de 18 mois à 5 ans, pourront se laisser physiquement submerger par un dispositif tout autant sonore, visuel que textuel. Cette balade s'articule en sept univers reliés par un ensemble de passages, fils rouges, racines en textile, et invitant les tous petits au cœur d'une histoire familiale fictionnelle et onirique.

Tarif plein 12 € / moins de 12 ans 7 €.

Pour de plus amples informations :
www.theatredechartres.fr
 Théâtre de Chartres
 Boulevard Chasles
 28 000 Chartres.
culturine@theatredechartres.fr
 02 37 23 42 79.

PICK-UP

Jazz avec Jean-Christophe Cholet.
Mardi 15 décembre à 20h30. Au Foyer.

Dans une version réduite de la grande formation *Diagonal* qu'il dirige depuis 1993, Jean-Christophe Cholet présente pour ce concert de création un programme inédit et tout public. Cette soirée interactive a l'originalité de mettre en scène les spectateurs et l'orchestre. Comme un jukebox, à la demande du public, l'orchestre interprète sa version d'une chanson connue ou encore d'un thème extrait d'un vaste patrimoine musical. La musique se plaît à résonner et jouer de ses origines à travers des arrangements, dérangements ou encore variations, improvisations ou cabotages entre différents modes de jeux et d'instrumentations. Une belle soirée de partage en perspective !
Tarif plein 12 € / moins de 12 ans 7 €.



THÉRÈSE RAQUIN

D'après l'œuvre d'Emile Zola.
Théâtre. Mise en scène de Philippe Faure.

Jeudi 17 décembre à 20h30.



Après le succès d'*On ne badine pas avec l'amour* en 2009, Philippe Faure revient au Théâtre de Chartres avec une tragédie, brûlante et terrifiante.

Thérèse Raquin n'est pas un roman comme les autres. Puisqu'il fait s'affronter deux esthétiques contradictoires : il y a dans cette histoire quelque chose de l'ordre de l'hallucinoire, presque du grotesque. En tout cas, de la monstruosité. Mais il y a une autre esthétique dans ce roman : c'est la place fondamentale du silence, du non dit, du secret des corps. Comme si chaque corps possédait son secret. D'un côté donc, le spectacle de la mer déchaînée, et de l'autre, le silence de la peau. Evidemment, cette contradiction est extraordinairement théâtrale et c'est ce qui a passionné Philippe Faure. Il met en scène une femme qui va de l'amour fou à la haine farouche dans un terrible ballet des apparences. La montée d'adrénaline est garantie, pour les personnages et pour le public. Une réussite totale !

Tarif plein 22 € / réduit 15 € / moins de 12 ans 7 €.

Au Théâtre Portail Sud



LA MYTHAMORPHOSE

De et avec Rémy Boiron. Avec la complicité musicale de David Gaubiac.

Tous les soirs, du mercredi 9 décembre au samedi 12 à 21h et le dimanche 13 à 16h.

A partir de la rencontre entre un adolescent en quête de lui-même et de valeurs, et un vieil homme malicieux, Rémy Boiron nous fait voyager à travers les mythes en compagnie de Don Quichotte, Jésus, Pandore, Faust, Don Juan, et bien d'autres...

DÉFINITIVEMENT ALLUMÉ

Avec Pierre Diot

Mise en scène de Benoît Nguyen Tat.

Les 17, 18, 19, 26, 28, 29, 30 décembre à 21h. Les dimanches 20 et 27 décembre à 16h.

Spécial 31 décembre : séances à 19h, 20h30, 22h30 avec cocktails et petits fours ; Tarif : 25€ et 19€.

Pierre Diot transforme les situations ordinaires en odysées délirantes ! Un spéléologue à la

recherche d'un kyste ovarien, un entretien d'embauche cauchemardesque... Tour à tour, il se métamorphose en personnages hors du commun : directeur de zoo, nain de Blanche-Neige, Président de la République...

Renseignements et réservations :
Tél. 02 37 36 33 06.
info@theatreportailsud.com
www.theatreportailsud.com



Au Théâtre du Seuil

CLARYS

Vendredi 8 et samedi 9 janvier à 20h30.

Ex Joséphine K, la belle tourangelle auteur, compositeur, interprète brode ses chansons élégantes et sombres sur l'épine d'une ronce éminemment rock. Clarys surprend dans l'émotion d'une voix profonde et d'un jeu épuré

d'instruments, nous invitant à une cérémonie nuptiale énigmatique et bouleversante.

Tarifs : 14€ et 11. €
Théâtre du Seuil
Tél. 02 37 36 89 30.
theatre.du.seuil@wanadoo.fr
<http://www.theatreduseuil.com>

Au Théâtre de Poche



TRAVERSÉE NOCTURNE

*Concert de piano dans le noir par
Gilles de la Buharaye.*

Samedi 12 décembre à 20h30.

A 9 ans, en 1969, Gilles de la Buharaye perd la vue et commence des études de piano classique. Après le Conservatoire,

il se tourne vers le jazz et créer différentes formations avec lesquelles il multiplie les concerts. À la suite de nombreux voyages, l'artiste découvre l'ampleur des musiques traditionnelles et débute la composition. Des séries de concerts en solo dans le noir suivront...

Tarifs : 12€ et 9€.

LES VENDREDIS HALEURS



Le Théâtre de Poche propose de venir écouter, autour d'un verre, des textes contemporains lus par des comédiens que vous connaissez bien. Le 8 janvier à 19h30, Emmanuel Ray donnera une lecture de *Longues Peines* de Gérard Massé.

Une occasion le même soir de rencontrer le peintre Guy Coda qui présente *Bestiaire* au Théâtre de Poche du 4 janvier au 2 mars, une exposition dans laquelle le geste et les couleurs énergiques expriment les souffrances et la grande humanité de l'artiste. Entrée libre.

Renseignements :
Théâtre de Poche, Abbayes
St Brice, Chartres.
Tel. 02 37 33 02 10
theatre-en-pieces@wanadoo.fr
www.tep28.com



A Doussineau

DUO KAYAN

Vendredi 11 décembre à 20h30.

Duo créé en 2001, issu d'une rencontre rare entre l'accordéon de Yannic Le Breton et le piano de Karen Le Sauder, Duo Kayan nous transporte dans un voyage musical. De Prague à Buenos Aires, en passant par la Finlande et l'Italie, cette conversation inédite de sonorités et de timbres surprenants est servie par deux musiciens classiques talentueux.

Tarifs : 7€ et 5€.

Renseignements et réservations :
Tel. 02 37 23 41 42 ou
02 37 88 45 13.



BŒUF DE NOËL

Samedi 19 décembre à 20h30.

L'association Improphile anime ce rendez-vous incontournable des jazzmen de tous âges et propose d'aller de surprises en surprises grâce au talent de

jeunes amateurs épaulés par des professionnels confirmés. Bonne musique, bonne ambiance, bonne soirée !

Entrée libre.

Renseignements :
Tel. 02 37 23 41 42
ou 02 37 88 45 13.

Le Grand Chœur du Conservatoire



Une formation prestigieuse

En mai dernier, le Grand Chœur du Conservatoire avait donné en la cathédrale de Chartres le Requiem de Mozart, accompagné par l'orchestre de la Garde Républicaine, sous la direction de François Boulanger. Il s'est enrichi depuis d'une centaine de choristes. Il a donné, toujours avec l'orchestre de la Garde Républicai-

ne, sous la direction de François Boulanger, le même Requiem à Saint-Eustache à Paris, le 11 novembre, puis le 12 novembre, dans la cathédrale Saint-Louis des Invalides.

Cette collaboration va se poursuivre avec les mêmes partenaires. Le 27 mai prochain le Grand Chœur offrira la Messa di Gloria de Puccini à Saint-Eustache et sans doute aussi ensuite aux Inva-

lides. Chartres ne sera pas oublié car la cathédrale accueillera aussi la Messa di Gloria le 28 mai.

Le 13 mai, ce sera le théâtre de Chartres qui profitera du Grand Chœur avec Carmina Burana de Carl Orff. La riche personnalité de Philippe Frémont, le chef de Chœur, laisse augurer un bel avenir à ce Grand Chœur encore jeune mais déjà talentueux.

Vendredi 11 décembre

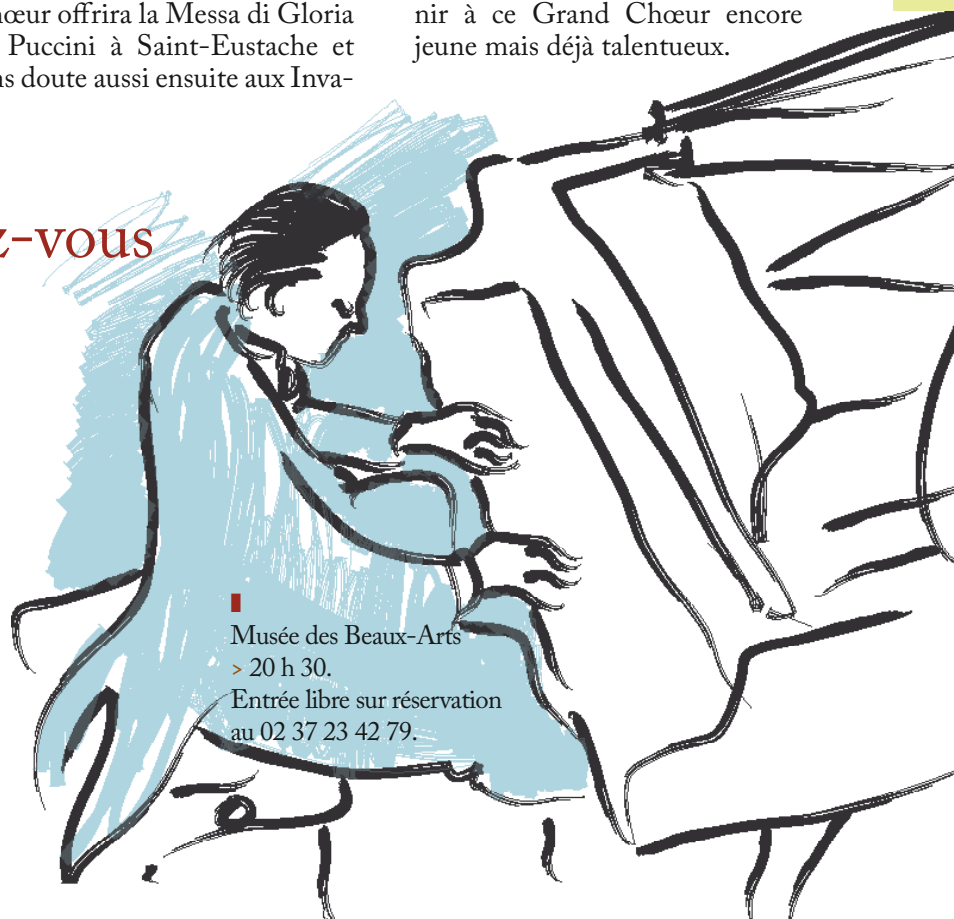
| Les autres rendez-vous du Conservatoire

Florence Cioccolani
Lauréate du concours international de piano d'Orléans

PRESENTATION

La gagnante du concours international de piano d'Orléans s'arrêtera à Chartres durant sa tournée pour nous offrir un récital à la mesure de son talent, suivi le lendemain d'une rencontre avec les élèves du Conservatoire mais aussi avec les Chartrains.

Le nombre de places étant limité, n'oubliez pas de réserver vos places !



Musée des Beaux-Arts

> 20 h 30.

Entrée libre sur réservation
au 02 37 23 42 79.

Les Chartrains ont du talent !



Patrick Hélias

Le gagnant du concours !

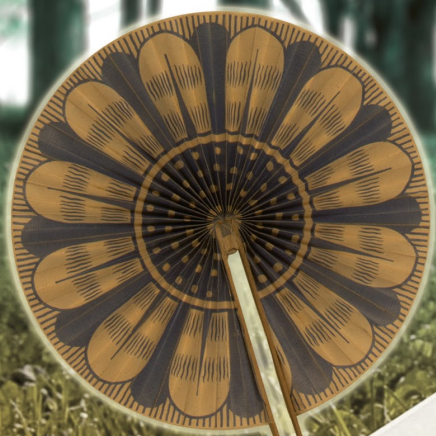
La Municipalité remercie toutes celles et tous ceux qui ont participé au concours photos 2009. Le jury composé d'élus, de photographes professionnels, et de l'équipe du magazine a choisi la photo de Patrick Berty. Elle sera donc éditée en carte de vœux.



Histoire de Papier

MUSÉE
DES BEAUX-ARTS
DE CHARTRES

du 21 nov. 2009 au 3 oct. 2010



Musée des enfants

Chartres



Les ateliers Loire travaillent pour le prestigieux musée parisien



Des vitraux chartrains au Louvre

Les ateliers Loire et l'artiste François Morellet réalisent des vitraux d'art contemporain pour l'escalier Lefuel du Musée du Louvre.

Les ateliers Loire, bien connus des Chartrains, réalisent, avec l'immense artiste conceptualiste et minimaliste François Morellet, des vitraux destinés au Musée du Louvre. Grâce à la volonté du Président du prestigieux musée, Henri Loyrette, et de la conservatrice en art contemporain, Marie-Laure Bernadac, trois artistes

contemporains (Kiefer, Twombly et Morellet) se sont vus confier la conception d'œuvres qui resteront au Louvre de manière permanente.

François Morellet a choisi de faire des vitraux comblant les armatures métalliques de l'escalier Lefuel qui relie le département des sculptures à celui des objets d'art, dans l'aile Richelieu du Louvre. Son idée est de jouer avec la structure pour lui donner une impression de mouvements afin d'interpeller les visiteurs.

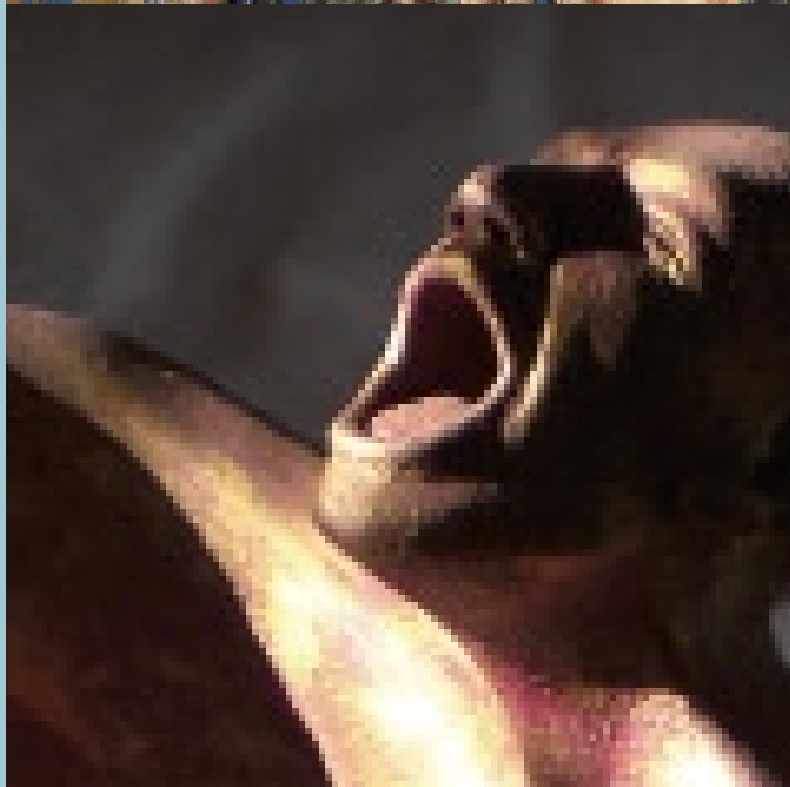
Le Maître Verrier Bruno Loire explique : « depuis 1992, nous collaborons souvent avec François Morellet. Nous nous entendons particulièrement bien, mais c'est la première fois qu'il fait

appel à nous pour des vitraux. Cela représente un chantier très important. Outre le fait que nous aimons beaucoup l'artiste, nous sommes heureux de travailler pour un musée aussi prestigieux, et nous avons là l'occasion de réaliser des vitraux à vocation civile et non religieuse. Sur un plan technique, cette commande demande véritablement beaucoup de minutie et de précision, et ce n'est pas Clément Delanoue, chargé d'assembler les vitraux, qui dira le contraire ».

Aujourd'hui dans sa phase d'assemblage, l'œuvre *Esprit d'escalier*, issue de la rencontre entre François Morellet et les ateliers Loire, devrait être inaugurée au cours du mois de janvier.

Au Prieuré Saint-Vincent

Quand les arts s'entrecroisent



Du 1^{er} au 31 janvier, le peintre Marie Taklanti et le sculpteur Mounir Chaïbi proposent *Donnez Corps* au Prieuré St Vincent. Une exposition où leurs arts s'entrecroisent autour de l'image du corps.

A l'occasion de *Donnez corps*, un peintre et un sculpteur entrecroisent des textures différentes et tissent les sens du mot corps. Marie Taklanti mêle dans sa peinture la matière picturale et le support stratifié de fragments de toiles diverses où la forme et le fond se confondent dans une sorte de conjonction. Mounir Chaïbi travaille différents matériaux dans des œuvres variées qui tentent de saisir un instant à travers la forme, un passage entre deux moments, une perspective de mondes changeants.

Deux regards engagés dans un corps à corps avec la matière pour l'une picturale, pour l'autre minérale. Ils confrontent leur pratique et partagent une démarche dans un sujet qui joue avec l'image du corps en dialogue.

Du 1^{er} au 31 janvier, les samedis de 10h30 à 18h30, les dimanches de 14h à 18h30, les vendredis 8 et 22 de 14h à 18h30.

Renseignements :

Marie.taklanti@free.fr ou

tél. 06 86 91 47 85.

Mounir.chaibi@hotmail.fr

ou tél. 06 28 35 04 11.

Les Samedis Soirs au Musée

Le 5 décembre dès 18h, le jeune claveciniste Aurélien Delage offrira, dans le cadre des rendez-vous *Les Samedis Soirs au Musée*, un magnifique concert intitulé « Dans l'intimité de Versailles ». Au programme, de subtiles interprétations des oeuvres d'Elisabeth Jacquet de La Guerre, de François Couperin et de François d'Agincourt.

Renseignements au Musée des Beaux-Arts de Chartres.
Tel. 02 37 90 45 80.



Un regard amoureux

Voici une belle idée de cadeau

A Chartres, beaucoup connaissent Michel Brice. Ce chasseur cultive le don d'observation, même en ville, si l'on en croit son dernier livre qui vous invite « à la découverte de Chartres ». Car ce piéton reste un témoin qui réaffirme l'évidence qu'une ville se reconstruit en permanence sur elle-même. Or beaucoup aiment à relever les fautes de goût de l'urbanisme du XX^e siècle. Michel Brice souligne, un exemple après l'autre, que

les erreurs furent de toutes les époques.

Il vous raconte pourquoi un pilier paraît trop grand pour la maison qu'il supporte. Il vous révèle le passé d'une pierre déplacée, replacée...

Ce bonheur du promeneur peut se résumer ainsi : ce chasseur aime trop ses victimes. Car Michel Brice aime Chartres. Tout simplement.

Edition SETAEL.

Les aviateurs chartrains s'exposent

Des racines et des ailes

Au début du XX^e siècle Chartres fut le haut lieu de l'aviation civile et militaire. Une exposition à l'Hôtel de Ville retrace les exploits de ces formidables « fous volants ».

En prélude à l'histo-
r militaire sur lequel
planchent Françoise
Ferronnière, adjointe
à la Démocratie locale, la Ci-
toyenneté et la Mémoire, et le
comité de pilotage constitué à cet
effet, la Ville expose dans le salon

Marceau l'histoire des pionniers de l'aviation chartraine.

Dans le numéro de février 2009, nous avons retracé, avec l'aide du Commandant Alain Guilleux, les péripéties des Ailes chartraines qui fêtent leurs 100 ans cette année.

Douze panneaux inaugurés à l'occasion des cérémonies du 11 novembre, mettent à l'honneur Poillot, 1er pilote breveté chartrain, Frantz, Garaix, Delacroix, Deneau, et leurs camarades, qui ont laissé leur nom à la postérité locale mais dont on a oublié les exploits.

L'exposition permet de découvrir leur biographie, de situer le tout

premier terrain d'aviation (sur l'actuel Jardin des Entreprises), de se replonger dans le passé de la Base aérienne 122.

On apprend aussi que l'école de pilotage chartraine, l'une des premières, créée en 1915, a formé plus de 3 000 aviateurs en trois ans, qui ont participé aux batailles aériennes de la première guerre mondiale.

De nombreuses photos et reproductions de documents ou d'articles de presse de l'époque illustrent cette exposition qui sera ensuite installée en permanence dans le futur mémorial.

Le commandant Alain Guilleux, Françoise Ferronnière, adjointe à la Démocratie locale, la Citoyenneté et la Mémoire et Jean-Pierre Gorges.



Concours des maisons fleuries 2009

Ville de Chartres

NOM	ADRESSE	CATEGORIES	MENTION
Solange ALAMICHEL	24 des Petites Filles Dieu		BIEN
Monique ANGER	40 rue Huymans	Maison avec jardin	BIEN
M. Françoise ARVISET	13 rue Charles Brune	Immeuble collectif-terrasse	TRES BIEN
Claudine AUBERT	20 rue d'Allonnes	Maison avec jardin	BIEN
Jean-Jacques AUBIN	30 rue de Rechèvres	Maison avec jardin	TRES BIEN
Thérèse AUBRY	8 rue du Général Delestraint	Fenêtres	EXCEPTIONNELLE
Janine BACLE	2 allée de Normandie	Maison avec jardin	BIEN
Jean Claude BALZAC	19 rue de Launay	Maison avec jardin	BIEN
André BALLESTERO	14 rue du 17 Août	Fenêtres et murs seulement	ASSEZ BIEN
François BARRIER	50 rue Farman	Maison avec jardin	BIEN
Andrée BEBIN	7 rue Charles Brune	Balcon ou terrasse	BIEN
Jacqueline BECHEREAU	4 rue Blériot	Maison avec jardin	BIEN
Marguerite BELAISE	98 rue de Rechèvres	Balcon ou terrasse	BIEN
Jeanne BENOIST	5 rue Garola	Balcon ou terrasse	BIEN
Yves BERNIER	4 avenue de Verdun	Maison avec jardin	BIEN
Georgette BESKO	3 place de Chichester	Balcon ou terrasse	BIEN
Jack BESSON	12 rue Guy Mocquet Résidence les Erables	Balcon ou terrasse	BIEN
Sandrine BESSON	6 impasse Jean Roux	Balcon ou terrasse	TRES BIEN
Anne Marie BEZARD	19 rue Farman	Maison avec jardin	BIEN
Chantal BIGOT-CORBIERE	17 rue Auguste Corot	Maison avec jardin	BIEN
Bernadette BINET	74 rue des Perriers	Maison avec jardin	ASSEZ BIEN
Gérard BINET	28 rue d'Allonnes	Maison avec jardin	TRES BIEN
André BLANCHARD	41 rue Cappabianca	Maison avec jardin	TRES BIEN
Bernadette BLAUD	11 rue des Petits Clos	Balcon ou terrasse	NON CLASSE
Martine BLAVOT	14 avenue des Sablons	Balcon ou terrasse (côté jardin)	TRES BIEN
Joël BLOCHET	208 rue Gaston Couté	Maison avec décor floral planté sur la voie publique	BIEN
Evelyne BOIZUMEAU	9 allée de Bourgogne	Maison avec jardin	BIEN
Gilberte BONSERGENT	66 rue des Perriers	Maison avec jardin	ASSEZ BIEN
Guy BONSERGENT	15 rue de Launay	Maison avec jardin	TRES BIEN
Marie-Paule BONTEMS	23 rue Newton	Maison avec jardin	TRES BIEN
Huguette BOULLAI	2 rue Louis Blériot	Maison avec jardin	ASSEZ BIEN
Gérard BOUQUET	7 rue de la Croix Blanche	Maison avec jardin	ASSEZ BIEN
Geneviève BOURDILLAU	47 rue Gaston Couté	Maison avec jardin	ASSEZ BIEN
Robert BOURGES	101 rue de Fresnay	Maison avec jardin	BIEN
Albert BOURSERY	22 rue des Comtesses	Balcon ou terrasse	ASSEZ BIEN
Bernard BRIERE	16 allée des Hauts Perrons	Maison avec jardin	ASSEZ BIEN
Michel BRIERE	17 rue des Primevères	Maison avec jardin	BIEN
BRASSERIE BRUNEAU	4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny	Hôtel, Café, restaurant	TRES BIEN
Emilienne BROSSARD	29 rue Louis Braille	Maison avec jardin	TRES BIEN
Marguerite BRU	13 rue Salvador Allende	Balcon ou terrasse	TRES BIEN

Germaine BUSSON	17 rue des Bas Menus	Maison avec décor floral planté sur la voie publique	TRES BIEN
Jocelyne CALU	14 avenue des Sablons	Balcon ou terrasse	TRES BIEN
Christiane CARBOULEC	11 A2 rue de la Croix Jumelin	Immeuble collectif	BIEN
Ghislaine CARDON	28 rue des Ecuyers	Maison avec jardin	TRES BIEN
René CAUVIN	11 A2 rue de la Croix Jumelin	Balcon ou terrasse	TRES BIEN
Monique CAZALIS	4 allée Roland Garros	Maison avec décor floral planté sur la voie publique	TRES BIEN
Martine CHABOCHE	7 rue du Thymerais	Maison avec jardin	ASSEZ BIEN
Josette CHAPISEAU	6 rue du Général Delestraint	Résidence les Sablons Balcon ou terrasse	EXCEPTIONNELLE
Léone CHAPPE	66 rue du Souvenir Français	Maison avec jardin	BIEN
Andrée CHAUSSIER	17 avenue Jean Perrin	Maison avec jardin	ASSEZ BIEN
Jean-Luc CHAUSSIER	43 rue Florent d'Illiers	Maison avec jardin	TRES BIEN
Alice CHEDE	52 rue de Launay	Maison avec jardin	TRES BIEN
André CHESNAIS	3 rue Charles Gounod	Maison avec jardin	ASSEZ BIEN
Bernard CHESNAIS	9 rue Newton	Maison avec jardin	BIEN
Béatrice CLEMENT	54 rue du Clos du Four	Balcon ou terrasse	ASSEZ BIEN
Jocelyne Coëssin de la Fosse	14 rue des Vignes	Maison avec jardin	TRES BIEN
Gérard COINCE	6 rue de la Croix Blanche	Maison avec jardin	ASSEZ BIEN
Gérard COLAS	89 rue du Fbg la Grappe	Maison avec jardin	BIEN
Guy COLAS	21 rue de la Croix Bonnard	Maison avec jardin	BIEN
Yvette COLLIOT	22 rue Vercingétorix	Immeuble collectif	BIEN
Patricia CORBY	5 place de Chichester	Balcon ou terrasse	TRES BIEN
Françoise CORNILLEAU	9 cité Béthouart	Immeuble collectif	BIEN
Simone CORNUCHET	2 place Saint Louis	Balcon ou terrasse	TRES BIEN
Gilbert COUTURIER	36 rue Farman	Maison avec jardin	TRES BIEN
Manuel DA CONCEICAO	12 allée du Maine	Maison avec jardin	BIEN
Guillaume DARCILLON	7 rue des Béguines	Maison avec jardin	BIEN
Béatrice DAUVERGNE	8 rue Adolph Lecocq	Maison avec jardin	TRES BIEN
Gérard DAVID	23 rue de la Couronne	Maison avec décor floral planté sur la voie publique	BIEN
Geneviève DELAIR	27 rue de Galilée	Maison avec jardin	BIEN
M-Christine DELAIR	6 rue J. Baptiste Lulli	Maison avec jardin	ASSEZ BIEN
Jean-Michel DELARUE	4 allée de Champagne	Maison avec jardin	BIEN
M.Isabelle DE MAGALHAES	18 rue des Perriers	Balcon ou terrasse	BIEN
Denise DESCHAMPS	4 rue Alexandre Ribot	Maison avec jardin	ASSEZ BIEN
Lucien DESCHAMPS	20 rue de la Croix Blanche		ASSEZ BIEN
Jacqueline DESDOIGTS	66 rue Chanzy	Maison avec jardin	EXCEPTIONNELLE
Thierry DEVERS	24 rue des Ecuyers	Fenêtres et murs seulement	BIEN
Vita DICHIRA	7 rue Newton	Maison avec jardin	BIEN
Ghislain DOLLEANS	7 allée des Cognées	Maison avec jardin	BIEN
Paul DORE-DEMONT	1 rue de la Concorde	Maison avec jardin	TRES BIEN
Denise DORSEMAINE	22 rue du Docteur Maunoury	Maison avec décor floral planté sur la voie publique	TRES BIEN
Luis DOS SANTOS	8 résidence Béthouart	Balcon ou terrasse	NON CLASSE
Christophe DULEU	23 rue des Castors	Maison avec jardin	ASSEZ BIEN
Charles DUNAS	20 rue Blériot	Maison avec jardin	BIEN
Patricia Duponcheel Rolland	5 rue de la Croix Blanche	Maison avec jardin	BIEN
Jeannine DUPONT	28 rue des Rouliers	Maison avec jardin	BIEN
Solange DUPONT	5 rue Saint-Vincent-de-Paul		ASSEZ BIEN

Jean-Paul DUPREY	8 rue de la Solidarité	Maison avec jardin	ASSEZ BIEN
Michel DURAND	1 rue Vercingétorix	Maison avec décor floral planté sur la voie publique	BIEN
Marius DURET	45 rue de Launay	Maison avec jardin	BIEN
Jacky DUVAL	5 rue Jules Hetzel résidence des Erables	Immeuble collectif	TRES BIEN
Jeannine DUVAL	20 place Saint-Louis	Balcon ou terrasse	ASSEZ BIEN
Séverine DUVERMEIX	17 rue du Soleil d'Or	Balcon ou terrasse	BIEN
Christiane EMANGÉARD	6 rue Claude Monet	Maison avec jardin	BIEN
Guérin ERDMANN	23 rue de la Croix Bonnard	Maison avec jardin	BIEN
Marie ESNAULT	46 rue du Faubourg Guillaume	Fenêtres et murs seulement	NON CLASSE
Michel ESNAULT	6 rue Charles Gounod	Maison avec jardin	BIEN
Régine FAUVELLIÈRE	3 impasse Jean Roux	Balcon ou terrasse	EXCEPTIONNELLE
Janine FAYNOT	20 rue Farman	Maison avec jardin	BIEN
André FEFEU	3 rue Béthouart	Balcon ou terrasse	BIEN
Antonio FERREIRA	9 cité Béthouart	Balcon ou terrasse	BIEN
Marie-Odile FERREIRA	4 cité Béthouart	Balcon ou terrasse	BIEN
Richard FISCHBACH	11 B rue de la Croix Jumelin	Balcon ou terrasse	BIEN
Yolande FLEURU	5 rue Jean Roux	Balcon ou terrasse	BIEN
Maximilienne FLEURY	7 rue Charles Brune	Balcon ou terrasse	BIEN
Laetitia FONTAINE	22 rue Vercingétorix	Balcon ou terrasse	ASSEZ BIEN
Renée FORGEAT	25 rue de Brétigny	Immeuble collectif	ASSEZ BIEN
Pauline FOSSIER	23 rue de Brétigny	Balcon ou terrasse	NON CLASSE
Jeannine FOUASSIER	3 rue Vercingétorix	Maison avec décor floral planté sur la voie publique	TRES BIEN
Pierre FOUBERT	23 rue Raymond Isidore	Maison avec décor floral sur la voie publique	BIEN
Nadine FOUCHER	15 rue Vercingétorix	Maison avec décor floral planté sur la voie publique	ASSEZ BIEN
Yvette FOUCHER	12 bis rue de Sours	Maison avec jardin	ASSEZ BIEN
Jules FOUJU	10 rue du Clos Sully	Maison avec jardin	BIEN
Martine FUENTE	1 rue St Vincent de Paul		BIEN
Henriette FURET	95 rue de Fresnay	Maison avec jardin	ASSEZ BIEN
Georgette GALAS	27 rue Saint Chéron	Maison avec jardin	TRES BIEN
Angélique GARNIER	18 rue des Druides	Immeuble collectif	ASSEZ BIEN
Colette GARNIER	5 rue Jules Hetzel	Immeuble collectif	BIEN
Mireille GAUGLIN	13 rue de la Croix Blanche		NON CLASSE
Monique GERVAIS	76 rue Gaston Couté	Fenêtres et murs seulement	ASSEZ BIEN
Catherine GILARDI	70 rue du Grand Faubourg résidence Léonard de Vinci	Balcon ou terrasse	BIEN
Isabelle GIRARD	16 avenue des Sablons	Fenêtres et murs seulement	BIEN
Jean-Claude GIRARD	30 rue de la Madeleine	Maison avec jardin	BIEN
Elisabeth GOHIER	7 place de Spire	Immeuble collectif	ASSEZ BIEN
Nadia GONCALVES	58 rue de Sours Les Cèdres Bleus	Balcon ou terrasse	BIEN
Suzanne GONCALVES	75 rue de Sours	Maison avec jardin	BIEN
Danielle GORON	12 rue des Grandes Filles Dieu	Balcon ou terrasse	NON CLASSE
Simone GOUBET	3 place de Chichester	Balcon ou terrasse	BIEN
Jeanne GOUGIS	34 rue de Fresnay	Maison avec jardin	TRES BIEN
Monique GOURCY	5 rue Claude Monet	Maison avec jardin	BIEN
Martine GOUSSELET	200 rue Gaston Couté	Maison avec décor floral planté sur la voie publique	BIEN
Janine GRANDPIERRE	30 rue d'Allonnes	Maison avec jardin	TRES BIEN

Madeline GRIGNON	16 rue du Thymerais	Maison avec jardin	ASSEZ BIEN
Michel GRIGNON	27 rue Thierry de Chartres	Maison avec jardin	TRES BIEN
Jean-Claude GUENET	15 rue de la Porte Morard		BIEN
Françoise GUERNET	18 rue des Druides	Maison avec jardin	BIEN
Manuel GUERREIRO	24 rue Siegfried	Maison avec jardin	BIEN
Yvette GUESNET	23 rue de Brétigny	Balcon ou terrasse	BIEN
Yvette GUILLEMAIN	42 avenue de Verdun	Maison avec jardin	BIEN
Bernard GUILLEMAIN	5 rue Cézanne	Maison avec jardin	TRES BIEN
Monique GUILLEMAIN	3 rue du Cardinal Pie	Fenêtres et murs seulement	BIEN
Ginette HACHE	33 rue du Clos l'Evêque	Maison avec jardin	BIEN
Jean-Louis HATTRY	16 rue de l'Espérance	Maison avec jardin	BIEN
Sandrine HERBE	5 rue Noël-Ballay	Autres commerces, entreprises artisanales ou industrielles	BIEN
Marcel HERMELINE	12 rue du 8 Mai	Maison avec jardin	BIEN
Wladislawa HEVRARD	3 rue du Chemin Doux	Fenêtres et murs seulement	ASSEZ BIEN
André HILAIRE	13 rue Vercingétorix	Maison avec décor floral planté sur la voie publique	BIEN
Marie-José HONORE	17 rue de la Paix		BIEN
Hélène ISENEGGER	11 rue Corot	Maison avec jardin	BIEN
ITINERAIRE GOURMAND	9 rue de la Pie	Autres Commerces	ASSEZ BIEN
Yves JOUIN	44 rue Farman		BIEN
Yamila KASSOUL	27 rue de Brétigny		BIEN
Louissette KERLAU	1 rue Louis Blériot	Maison avec jardin	BIEN
Bernard KNOSP	8 allée Robert Savary	Maison avec décor floral planté sur la voie publique	TRES BIEN
Janine KOUCEM	64 rue du Repos	Maison avec jardin	BIEN
Abel LANTRAN	8 avenue Béthouart	Fenêtres et murs seulement	BIEN
Liliane LEBLAVEC	54 boulevard de la Courtille	Balcon ou terrasse	BIEN
Gwenaëlle LEBRAZIDEC	8 avenue Béthouart	Balcon ou terrasse	BIEN
Michelle LECLUSE	27 rue de Launay	Maison avec jardin	TRES BIEN
Marcel LECOIN	50 rue Alexis de Castillon	Maison avec jardin	BIEN
Monique LECOINTRE	10 place Marceau	Hôtel, café, restaurant	BIEN
Yoann LECOINTRE	37 rue de la Foulerie	Balcon ou terrasse	BIEN
Gérard LECOMTE	6 rue de l'Espérance	Fenêtres et murs seulement	ASSEZ BIEN
Jeanne LECOMTE	43 rue Guynemer	Maison avec jardin	ASSEZ BIEN
Raymonde LECOMTE	26 rue de l'Epargne	Maison avec jardin	BIEN
Micheline LECORRE	30 rue de la Roseraie	Maison avec jardin	BIEN
Sylvie LEDUC	5 impasse Jean Roux		ASSEZ BIEN
Fernand LEGALL	39 rue Henri Dunant	Maison avec jardin	TRES BIEN
Christiane LEFEVRE	21 rue Thierry de Chartres	Maison avec jardin	BIEN
Simone LEJEUNE	3 rue des Perriers	Maison avec jardin	BIEN
Alice LEMAITRE	11 allée des Gaulois	Fenêtres et murs seulement	BIEN
Jean-Lopuis LEMOIGNO	15 rue Charles Gounod	Maison avec jardin	BIEN
Ginette LEMOINE	12 rue Alexandre Ribot	Maison avec jardin	ASSEZ BIEN
Jean-Luc LEMOINE	2 rue Adolph Lecoq	Maison avec jardin	BIEN
Jeannine LEPICIER	15 avenue Jean Perrin	Maison avec jardin	ASSEZ BIEN
Lucette LEQUIN	10 impasse des Celtes	Maison avec jardin	ASSEZ BIEN
Monique LE MINOUX	8 cité Béthouart	Balcon ou terrasse	BIEN
Evelyne LEPRETRE	2 place de Chichester	Balcon ou terrasse	TRES BIEN
Gérard LHOSTE	5 rue du Général de Sonis	Fenêtres et murs seulement	ASSEZ BIEN
Ginette LIA	1 place de Chichester	Immeuble collectif	BIEN

Marie-Yvonne LIBERT	5 rue Louis Lumière		ASSEZ BIEN
Marie-Rose LOCRET	19 avenue Aristide Briand	Immeuble collectif fenêtres RDC	EXCEPTIONNELLE
Sylvie LONGAT	5 place de Chichester	Balcon ou terrasse	ASSEZ BIEN
Madeleine LUBIN	2 rue des Champs Chatons	Balcon ou terrasse	TRES BIEN
Philippe LUBIENSKI	202 rue Gaston Couté	Maison avec décor floral planté sur la voie publique	TRES BIEN
Jean-Claude MACE	9 rue Maurice Genevoix	Maison avec jardin	TRES BIEN
Antonietta MALETTE	17 rue de Galilée	Maison avec jardin	BIEN
Marie MARCHIONI	20 rue des Chaises	Maison avec jardin	ASSEZ BIEN
Annie MASMOUDI	rue de la Croix Jumelin	Immeuble collectif	TRES BIEN
Françoise MAZIN	5 rue du Thymerais	Maison avec décor floral planté sur la voie publique	ASSEZ BIEN
Martine MAZIN	63 rue Gaston Couté	Maison avec jardin	BIEN
Michel MENARD	12 rue de la Croix Blanche	Maison avec jardin	ASSEZ BIEN
Lionnel METIVIER	48 bis rue Huysmans	Maison avec décor floral planté sur la voie publique	ASSEZ BIEN
M MILLOCHAU-SANIER	19 rue Henry Dunant	Terrasse	TRES BIEN
Roland MOGENTALE	23 rue Raymond Isidore	Immeuble collectif	ASSEZ BIEN
Guy MOLEY	190 rue Gaston Couté	Maison avec jardin	ASSEZ BIEN
Lucette MOREAU	45 rue Georges Guynemer	Maison avec jardin	ASSEZ BIEN
Mylène MOREAU	19 rue des Grandes Filles Dieu	Immeuble collectif	TRES BIEN
Monique MORICE	20 avenue de la République	Maison avec jardin	BIEN
Lucienne MORIN	76 rue Saint Chéron	Maison avec jardin	ASSEZ BIEN
Marie-Eldine MOTYKA	14 rue du Fossé Gaulois	Maison avec jardin	TRES BIEN
Alain MOUSNIER	21 rue de Galilée	Maison avec décor floral planté sur la voie publique	BIEN
Mariette NAGUIRA	7 place de Chichester		BIEN
Joëlle NEVEU	26 rue du Repos	Maison avec jardin	TRES BIEN
Laurent NOURY	13 rue Charles Brune	Balcon ou terrasse	BIEN
Bernard NOURRY	132 rue Gaston Couté	Balcon ou terrasse	BIEN
Cynthia OBERDIDER	11 place de Chichester		NON CLASSE
Maria PAIS	26 rue du Clos du Four	Maison avec jardin	BIEN
Francine PAPIN	27 rue Louis Braille	Maison avec jardin	EXCEPTIONNELLE
Yvette PATAUX	5 rue Guynemer	Maison avec décor floral sur la voie publique	TRES BIEN
Valérie PAOLETTI	2 rue de la Manutention	Balcon ou terrasse	NON CLASSE
Marie-Thérèse PAZDZIOR	5 rue Jules Hetzel	Balcon ou terrasse	BIEN
René PERCHERON	10 allée du Maine	Maison avec jardin	BIEN
Michel PERINEAU	19 rue de la Croix Blanche	Maison avec jardin	BIEN
Anne-Marie PETIT-TRU- BERT	12 rue Jules Hetzel résidence des Ormes	Fenêtres et murs seulement	TRES BIEN
Micheline PICHARD	25 rue de Galilée	Maison avec jardin	TRES BIEN
Bernard PICHOT	6 rue de la Manutention	Maison avec jardin	BIEN
Monique PICCOLINI	170 rue Gaston Couté	Maison avec jardin	BIEN
Bernadette PIERRE	92 rue de Rechèvres	Maison avec jardin	BIEN
Claudine PIERRE	4 rue de Rechèvres	Maison avec jardin	BIEN
Hervé PIERRE	26 chemin des Petites Pierres Couvertes	Maison avec jardin	BIEN
Jeannine PIGEARD	5 rue de la Mare à Boulay	Maison avec jardin	BIEN
Odette PLAGOLET	2 allée Robert Savary	Balcon ou terrasse	EXCEPTIONNELLE
Guy POIRIER	12 rue Charles Gounod	Maison avec jardin	ASSEZ BIEN

Yvette POIRIER	182 rue Gaston Couté	Maison avec décor floral planté sur la voir publique	BIEN
Serge POULIZAC	14 rue de la Croix Blanche	Maison avec jardin	TRES BIEN
Henriette PREVOST	7 place de Spire	Balcon ou terrasse	BIEN
Marie PRINCIPAUD	4 rue Jules Hetzel	Balcon ou terrasse	ASSEZ BIEN
Jeannine PROUST	1 rue Antoine Sergent Marceau		NON CLASSE
Nicolas PUGLIESE	8 rue de la Croix Blanche	Maison avec jardin	NON CLASSE
Guy RADIER	7 allée du Languedoc	Maison avec jardin	TRES BIEN
Mauricette RAIMBERT	10 rue du Chemin de Fer	Maison avec jardin	BIEN
Georges RAMELLA	16 avenue de Plaisance	Maison avec jardin	TRES BIEN
Yolande RATIER	21 rue des Primevères	Maison avec jardin	BIEN
William RIAANT	11 rue Jean Perrin	Maison avec jardin	BIEN
Marie-Odile RICHER	25 rue de Launay	Maison avec jardin	TRES BIEN
Michel RICOULT	2 rue Newton	Maison avec jardin	BIEN
Amour RINCLA	52 boulevard de la Courtille	Maison avec jardin	NON CLASSE
Odette ROBERT	44 avenue Marcel Proust	Balcon ou terrasse	BIEN
Antonio ROBIC-LEGER	9 place de Chichester	Immeuble collectif Chartres-habitat	NON CLASSE
Suzanne ROULEAU	8 cité Béthouart	Balcon ou terrasse	BIEN
Martial ROUSSELET	7 rue Albert Gougis	Maison avec jardin	ASSEZ BIEN
Liliane ROYER	14 rue des Chaises	Maison avec jardin	ASSEZ BIEN
M.Louise RUELLO	196 rue Gaston Couté	Maison avec décor foral planté sur la voie publique	BIEN
Luis-Annick RUIZ	3 rue du Moulin à vent	Maison avec jardin	BIEN
Christiane SAINTIER	17 rue des Bas Menus	Maison avec décor floral planté sur la voie publique	BIEN
Geneviève SCHAEF	9 rue Jules Hetzel	Balcon ou terrasse	NON CLASSE
Charlotte SCHULER	28 rue Chavaudret	Maison avec jardin	NON CLASSE
Gérard SERIVE	48 avenue Marcel Proust	Balcon ou terrasse	ASSEZ BIEN
Marguerite SERIVES	49 avenue de Plaisance	Balcon ou terrasse	BIEN
Jeannine SIBILLE	13 avenue Aristide Briand	Maison avec jardin	BIEN
Pierrette SIMON	1 rue Rémi Belleau	Maison avec jardin	BIEN
Georgette SURIN	5 rue Vercingétorix	Maison avec décor floral planté sur la voie publique	BIEN
Geneviève TACHOT	28 rue de la Roseraie	Maison avec jardin	BIEN
Andrée TESSON	194 rue Gaston Couté	Maison avec décor floral planté sur la voie publique	BIEN
Marie-France THIBAUT	124 rue Gaston Couté	Maison avec décor floral planté sur la voie publique	BIEN
Jeannine TOUPENCE	52 rue Alexis de Castillon		BIEN
Andrée TOURNIER	1 impasse Montpensier	Fenêtres et murs seulement	ASSEZ BIEN
Geneviève VALLET	32 rue Louis Blériot	Maison avec jardin	PRIX VILLE
Monique VANBELLE	3 rue Hélène Boucher		ASSEZ BIEN
Danièle VEDIE	27 rue de Brétigny	Balcon ou terrasse	TRES BIEN
Andrée VILLEFAYOT	113 bis rue du Grand Faubourg	Maison avec jardin	BIEN
Raymond VIOLETTE	14 rue de Chavannes	Fenêtres et murs seulement	ASSEZ BIEN
Michelle YVON	14 rue du 17 Août		ASSEZ BIEN

Déclarations de Travaux déposées

M BASTIDE YVES	30 RUE DES PETITES FILLES DIEU	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
M CLAVIER CHRISTIAN	16 RUE CEZANNE	INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTO-VOLTAIQUES
AGENCE AVENIR HL IMMOBILIER COMMERCIALE	24 PLACE DES EPARS	MODIFICATION DE FACADE
M GENEST FABRICE	1 RUE VINTANT	TRAVAUX DE COUVERTURE, RENOVATION DE FACADES ET CLOTURE
KORUS - MR DE CREANE	46 RUE NOEL BALLAY	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
M LEBERON YVAN	33 RUE GASTON COUTE	RAVALEMENT DE FACADES
MME DORE MADELEINE	1 RUE DE LA CONCORDE	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
SA FONCIA BRETTE	50 BOULEVARD DE LA COURTILLE	RAVALEMENT DE FACADES
MME HUBERT ODETTE	80 RUE DU BOURGNEUF	RAVALEMENT DE FACADES
SARL LAUNAY ARTOIT	5 BOULEVARD DE LA COURTILLE	REFECTION DE LA COUVERTURE
M GERNEZ ANN'NAT -	29 RUE D'ETAMPES	DIVISION PARCELLAIRE
MME CABARAT ANNE	21 RUE DU SOLEIL D'OR	RAVALEMENT DE FACADES
SCP BALASTRE & AUTRES	36 RUE BROSOLETTE	CHANGEMENT D'AFFECTATION DE LOCAUX
MME DETOURNAY LILIANE	10 RUE DU BOURGNEUF	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME NARDOLINI CHRISTELLE	6 PLACE DU CYGNE	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
MME WAGENER CHRISTIANE	39 RUE DU GRAND FAUBOURG	REPLACEMENT DE MENUISERIE EXTERIEURE
M COLLET MICHAEL	3 RUE HECTOR BERLIOZ	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M DAVIS LOUIS	6 RUE DU DOCTEUR JULES PEAN	REPLACEMENT DE CHASSIS DE TOIT
CHARTRES METROPOLE	ANGLE DES RUES ST PIERRE / ECUYERS	IMPLANTATION DE CONTENEURS ENTERRES
M NEVEU DOMINIQUE	1 RUE DES PERRIERS	RAVALEMENT DE FACADE
M COUTEAU JACKY	60 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M LEGUET JEAN PIERRE	3 RUE DE LA CORROIERIE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M QUEMENEUR FABRICE	76 RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	SURELEVATION D'UN MUR MITOYEN
M GIRARD LAURENT	43 TER RUE DU BOURGNEUF	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
M DE CAMPOS ZEFERINO	96 RUE DE SOURS	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN ET ABRI SALON EXTERIEUR

Déclarations Préalables délivrées

SNC TOUT SCHUSS BAR	24 PLACE DES HALLES	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
M ADAM JEAN-PIERRE	8 RUE DES GRANDES PIERRES COUVERTES	TRAVAUX D'EXTENSION
M REYE GUILLAUME	4 RUE DES FLEURS	TRANSFORMATION D'UN GARAGE EN PIECE D'HABITATION
M MARTINEZ	10 RUE D'ABLIS	MODIFICATION DE FACADE

CHARTRES METROPOLE	RUE DE LA BRECHE	IMPLANTATION DE CONTENEURS ENTERRES
MME BENOIST ISABELLE	4 IMPASSE DU SEMINAIRE	TRAVAUX DE COUVERTURE ET CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
DENIS DECOR	8 RUE DU CARDINAL PIE	MISE EN PEINTURE DES VOLETS
M GUILLOTIN ALAIN	25 RUE SAINT MICHEL	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M BUONO SERGE	4 RUE MONTECOT	RENOVATION DE FACADE
SA PELAGIE	10 RUE GEORGES FESSARD	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
M RENAUDIN JACKY	17 RUE DES JUBELINES	TRAVAUX DE COUVERTURE
CHARTRES METROPOLE	RUE DES PERRIERS	DEMOLITION RECONSTRUCTION DE GARAGE ET CLOTURES
M MME AUFREDOU CLAUDE ET CHANTAL	49 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	RENOVATION DE FACADES ET MENUISERIES
M GIROUNES RICHARD	4 PLACE MARCEAU	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE

Permis de Construire délivrés

SCI BESO MR KASSOUL	20 RUE D'ABLIS	TRAVAUX DE RENOVATION (PC MODIFICATIF)
CHARTRES HABITAT	ANGLE RUES PUITTS DROUET / DRUIDES	CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE 25 LOGEMENTS COLLECTIFS
SCI DES QUATRE CAUBET	28 RUE DE LA CORROIERIE	DEMOLITION PARTIELLE ET TRAVAUX DE REHABILITATION
M PAGNOUX BERNARD	20 ET 22 RUE DE PATAY	DEMOLITION PARTIELLE ET TRAVAUX D'EXTENSION
M BOURDAIN THIBAUT	19 RUE DE LA TUILERIE	TRAVAUX DE SURELEVATION ET DE REAMENAGEMENT INTERIEUR
M MME DENECHAU DAMIEN ET VERONIQUE	14 RUE DES BAS BOURGS	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
M ROGER SYLVAIN	89 RUE DU BOURGNEUF	REHABILITATION D'UNE GRANGE ET CONSTRUCTION ABRI DE JARDIN / GARAGE
M CHARRON ALAIN	30 RUE RENOARD SAINT LOUP	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
M QUENTIN VINCENT	8 BIS RUE DES BAS MENUS	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
M FOUQUET PHILIPPE	24 RUE DES BAS MENUS	CHANGEMENT DE DESTINATION ET REAMENAGEMENT INTERIEUR
MME MEUNIER DOMINIQUE	18 RUE AUX PRETRES	DEMOLITION PARTIELLE ET EXTENSION DE LA MAISON D'HABITATION

Permis de Démolir déposés

M JOUIN FRANCOIS	29 RUE D'ETAMPES	DEMOLITION D'UN GARAGE
M UHALDE MARC	49 RUE MURET	DEMOLITION D'UN GARAGE
VILLE DE CHARTRES	22 RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	DEMOLITION HABITATION
VILLE DE CHARTRES	20 RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	DEMOLITION HABITATION

Permis de Démolir délivrés

MME MENARD	85 RUE DE REVERDY	DEMOLITION D'UN GARAGE
M MME CHOUPART	13 BIS IMPASSE DE LA CROIX JUMELIN	DEMOLITION DE BATIMENTS ANNEXES



Formule de révision...

La formule de révision actuelle du marché pour ces deux postes est la suivante :

$$P = PO \times (0,15 + 0,85 \times (0,6 \times ICHTTS1/ICHTTS10) + 0,4 \times (0,79 \times (EBI/EI \text{ juillet } 2004) + 0,21 \times (TCHt/TCH \text{ juillet } 2004)) \times (PsD A \text{ juillet } 2004/PsD A \text{ to})).$$

En raison de la disparition des indices ICHTTS1 et EBI, ils doivent être remplacés par d'autres indices selon la formule ci-après :

$$P = PO \times (0,15 + 0,85 \times (0,6 \times ICHTTS1\text{déc08}/ICHTTS10) \times (ICHT-IMEt/ICHT-IMEO) + 0,4 \times (FSD1t/FSD1 \text{ juillet } 2004) \times (PsD A \text{ juillet } 2004/PsD A0)).$$

Non, amis chartrains, ce n'est ni du sanscrit, ni un message des martiens, ni un extrait de la rubrique d'aide de Windows ! Il s'agit juste de l'extrait d'une délibération du conseil municipal du 22 octobre 2009.

De quoi s'agit-il ? De formules pour réviser les prix du marché d'éclairage public, et plus spécialement de sa maintenance, qui représente environ un million d'euros chaque année.

Bien entendu, personne n'y a rien compris, à commencer par ce pauvre conseiller de la majorité, chargé de rapporter sur le projet de délibération : il n'a bien sûr pas osé lire ces formules magiques !

La délibération a donc été adoptée par la majorité ébahie. Des indices auraient été supprimés. Donc, c'est la Loi. Donc, on n'a pas le choix. Circulez, y a rien à voir.

La seule certitude que nous ayons, c'est que le prix du marché ne va pas diminuer ! Et que les salaires ne vont pas augmenter. Quant aux impôts...

Même si l'enjeu de cette délibération n'est pas essentiel, elle illustre une dérive : de savants experts décident pour nous, et les élus du peuple s'inclinent.

Sans doute y a-t-il des domaines où nécessairement les élus doivent s'en remettre à l'appréciation des techniciens, mais on ne peut que regretter que cela se généralise.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Eric Chevée
modem-chartres@orange.fr

« Nous, ce qui nous intéresse, ce sont les valeurs humanistes. »

Quelle mouche a piqué l'UMP chartraine, en affirmant dans le difficile problème de l'hébergement d'urgence pour les SDF : « *Nous ce qui nous intéresse, ce sont d'abord les chartrains ?* ». Au mépris de tous les principes d'une action sociale juste, **la municipalité lorgne** de plus en plus ouvertement vers **l'extrême droite**.

Pendant la campagne électorale, alors que le leader de la majorité en place, a affirmé avoir changé, nous ne pensions pas que cela serait en pire. Il affirme désormais ses **convictions profondes**, à savoir : « *Chartres aux Chartrains* », en écho au célèbre : « *La France aux Français* ». Mais ça, nos amis de l'agglomération l'avaient compris depuis longtemps ...

Les moyens mis en place par la Ville en remplacement de sa participation aux précédents dispositifs, n'est rien d'autre qu'un effet d'annonce, honteusement vanté dans les colonnes de ce journal de

propagande municipale. Il s'agit en réalité d'un dispositif qui s'adresse uniquement aux jeunes de moins de 25 ans et aux femmes seules ou avec enfants. Ils doivent être « chartrains » (difficile à prouver pour des SDF...) et seront accueillis dans un nombre dérisoire de logements (5 studios et 3 appartements) **pour un maximum de 3 mois. 8 logements sont-ils vraiment suffisants**, quand nous savons qu'actuellement plus de 40 personnes sont accueillies tous les soirs en hébergement d'urgence ?

Et pour **les hommes de plus de 26 ans, largement les plus nombreux dans la rue ?** Et après 3 mois ? ...

En pleine période de crise, alors que les appels au 115 se multiplient, **nous voyons là toutes les limites de la solidarité, à la mode UMP**. Pour une Ville et une agglomération qui se vantent de pouvoir construire un deuxième complexe aquatique sans problème, **ce manque de solidarité est extrêmement choquant**.

Mais le plus nauséabond est tout de même **le débat sur l'identité char-**

traine, (les élections régionales approchent...) sésame pour avoir **droit à la solidarité et au respect désormais à Chartres**.

Alors quels sont les critères qui font de nous d'authentiques Chartrains ou Chartrains aux yeux du Maire de Chartres ? Habiter Chartres, y payer ses impôts ? Au regard de ses multiples interventions lors des Conseils municipaux, non. Avoir sa carte à l'UMP et être inféodé ? Plus certainement.

Si l'hébergement d'urgence est de la compétence de l'Etat, **la Commune et l'Agglomération doivent être**, tout comme le sont les Associations, les Bénévoles, **des partenaires. Sans les collectivités locales, pas de réelles politiques publiques de solidarité. Voilà la réalité**.

Sidney Amiel, Noël Billard, Myriam Biyadi, Ghislaine Dane, David Lebon, Nicole Sirandre

Pour nous joindre :
elus.sr.chartres@gmail.com

« L'avenir n'appartient pas aux hommes... »

Charles de Gaulle



11 novembre 1918 : la fin d'un conflit mondial qui a fait des millions de morts. Nous ne pouvons pas les oublier. Nous ne devons pas les oublier. Non pour l'apologie de la guerre mais pour le maintien de la paix.

Nous ne pouvons pas oublier ces hommes qui ont eu le courage d'aller jusqu'au bout.

Le courage, une vertu tellement rare en politique. Rester aux abris ou hurler avec les loups, quoi de plus courageux ?

11 novembre : commémoration pour construire une identité nationale collective en délivrant un message de paix.

Identité nationale, ces mots qui font bondir la gauche. Mais n'est il pas

temps de rappeler nos valeurs républicaines que sont la liberté, l'égalité et la fraternité qui ont construit la France ?

11 novembre 2009 à Chartres : trop peu de jeunes devant le monument aux morts !

Qui sera présent lorsque les moins jeunes auront disparu ?

A nous, élus, d'impulser force de proposition : la municipalité ne pourrait elle pas proposer à toutes les écoles chartraines d'être représentées ? Associer les jeunes c'est perdurer le souvenir pour ne plus vivre jamais ça.

Notre devoir de citoyen est de ne pas oublier.

Nadège Gaujard
nadege.gaujard@gmail.com

Vivement la Réforme territoriale !

La réforme territoriale est un projet gouvernemental qui fait beaucoup parler. Nous y voyons pour notre part un intérêt majeur : ce texte va permettre de clarifier les compétences respectives des collectivités.

Quand les régions ont été créées dans les années 70, il a fallu habituer les communes et les départements à travailler avec elles. Le système des subventions croisées est né de cette nécessité. Pour qu'un projet voie le jour, il est encore bien souvent nécessaire que les collectivités (communes, départements, régions, voire Etat) acceptent chacune de le financer.

Aujourd'hui que l'existence des régions n'est plus remise en cause, il est temps que tout le monde ne se mêle plus de tout.

Aujourd'hui, 25 % des budgets des régions et départements est consacré à des dépenses qui ne font pas partie des domaines de compétences obligatoires de ces deux types de collectivités.

La réforme en cours réservera la compétence générale à la commune et à son prolongement, l'intercommunalité.

Les départements et les régions disposeront quant à eux de domaines de compétences bien précis.

Malheureusement, la réforme ne prévoit pas encore d'affecter un im-

pôt à chaque collectivité. Ce qui permettrait au contribuable de mesurer la responsabilité de chaque collectivité dans l'augmentation des impôts locaux.

Et la Ville de Chartres sait de quoi elle parle, elle qui va baisser ses taux de taxe d'habitation et de taxe foncière pour la neuvième année consécutive.

Mais cette répartition claire des compétences permettra quand même de responsabiliser davantage les élus de chaque collectivité ainsi que l'Etat.

Prenez l'exemple de l'hébergement d'urgence. Voilà un domaine qui est de la compétence exclusive de l'Etat, et depuis toujours. Pourtant, dès qu'une difficulté apparaît, l'Etat se fait un plaisir d'interpeller une seule commune, en l'occurrence la ville centre, c'est-à-dire Chartres, quand toutes les communes devraient pouvoir proposer volontairement leur concours à l'Etat imprévoyant.

Imaginez un instant, pour prendre en considération les sept communes de l'agglomération chartraine, que les six autres communes de l'agglomération fassent la même chose que Chartres, **en mettant, tout au long de l'année**, des appartements à la disposition des femmes abandonnées avec des enfants, ou des jeunes à la dérive. Il resterait seulement à l'Etat la mission de s'occuper des déshérités venus d'ailleurs, et le problème serait en bonne voie d'être résolu...

Dans le même ordre d'idées, vous vous souvenez des polémiques sur le logement des jeunes travailleurs. Voilà encore une compétence **exclusive** de l'Etat. Et c'est d'ailleurs un organisme d'Etat qui a entériné la cessation d'activités de l'association qui gérait le FJT de la rue du Pot Vert.

Croyez-vous pour autant que l'Etat ait fait quoi que ce soit pour empêcher la vente de cet immeuble de cinquante chambres à un promoteur ?

Il est par moment pénible de voir tout le monde se retourner vers les élus de la ville centre pour trouver, toujours dans l'urgence, des solutions toujours trop provisoires à des problèmes qui existent depuis toujours.

La polémique alors se nourrit trop facilement de l'émotion bien compréhensible des citoyens qui ignorent, et on les comprend, le détail de la répartition des compétences entre les diverses collectivités.

Espérons que la réforme territoriale permettra d'éclaircir les responsabilités respectives de chacune, pour le plus grand bien du citoyen et du contribuable qui saura à qui s'adresser.

Alors cessera le temps des démagogues, ces princes de l'humanisme qui cultivent les bons sentiments...avec l'argent des autres.

Le groupe des élus de la majorité municipale

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 22 octobre 2009

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

- DESIGNÉ Madame MILON, Conseillère Municipale, Secrétaire de Séance.

- PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- APPROUVE les procès-verbaux des séances du 10 et 23 septembre 2009 à l'unanimité

- OBSERVE une minute de silence à la mémoire de Monsieur BAUDIN, ancien Conseiller Municipal, décédé récemment

- ASSISTE à la projection du film « La Cérémonie », réalisé par le secteur jeunesse de la Ville de Chartres

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Nomination d'un correspondant Sécurité Routière : unanimité (M. Bourzeix ne participe pas au vote)

- DÉCIDE de nommer Monsieur BOURZEIX Jean-Jacques, Conseiller Municipal, correspondant sécurité routière.

2. Comité Départemental des Personnes Agées (CODERPA) – Désignation des représentants de la Ville – Renouvellement : unanimité (Mme Fromont et Mme Elambert (représentée) ne participent pas au vote)

- DESIGNÉ Madame ELAMBERT, titulaire, et Madame FROMONT, suppléant, représentants la Ville au sein du Comité Départemental des Personnes Agées (CODERPA).

PROTOCOLE

3. Exposition « La Cathédrale de Chartres » à CHRUDIM (République Tchèque) – Délégation municipale : unanimité (M. Géroudet ne participe pas au vote)

- DÉCIDE que Monsieur GEROUDET représentera la Ville de Chartres à l'occasion de l'exposition « La Cathédrale de Chartres » organisée en collaboration avec le Musée des Beaux-Arts de Chartres et la Municipalité de CHRUDIM.

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

4. Camping et Auberge de Jeunesse – Avenant 1 – Convention de Délégation de Service Public – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE l'avenant 1 de la convention de délégation de service public relative à l'exploitation du camping municipal et de l'Auberge de Jeunesse

- AUTORISE le Maire à signer l'avenant 1 de la convention de délégation de service public relative à l'exploitation du camping et de l'Auberge de Jeunesse

5. Chauffage urbain de la Madeleine – Délégation de service public – Rapport annuel 2008/2009 :

- PREND ACTE du rapport annuel 2008/2009 concernant la délégation de service public relative au chauffage urbain de la Madeleine

6. Stationnement souterrain – Délégation de service public – Rapport annuel 2008 :

- PREND ACTE du rapport annuel 2008 de la Société Chartres Stationnement concernant la délégation de service public du stationnement souterrain

ENSEIGNEMENT

7. Classes de découvertes 2009 – Participation financière de la Ville : unanimité (Mmes Delcroix et Gaujard-Leroux ne participent pas au vote)

- FIXE la participation de la Ville, à :

• par jour et par élève :
- 18 €, pour le départ d'une classe neige par école, en priorité pour une classe de niveau CM2,
- 15 €, pour tout autre projet avec hébergement,
- 7 €, pour les sorties scolaires sans hébergement (classe Poneys, Cirque, patrimoine, culturelle...).

• Par forfait :
- 200 €, pour les projets ADIAM,
- montant égal aux dépenses liées aux activités, pour les classes accueillies au Centre de Loisirs du Rigard.

- DÉCIDE de financer un second départ avec hébergement à partir de la 5ème classe par école.

- DÉCIDE que toutes les participations de la ville seront versées dans la limite des frais engagés par l'école (hors frais de restauration).

8. Désaffectation des locaux à usage scolaire – Ecole élémentaire Gérard Philippe – Ecole Maternelle Charlie Chaplin : RETIRÉE DE L'ORDRE DU JOUR

JEUNESSE

9. Accueil de Loisirs sans Hébergement – Prestation de service ALSH et aide financière complémentaire – Conventions avec la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure-et-Loir : unanimité

- APPROUVE les dispositions des conventions d'objectifs et de financement :

- de prestations de service « accueil de loisirs sans hébergement »
- d'aide financière complémentaire « accueil de loisirs sans hébergement » pour les Maisons pour Tous de Beaulieu, Bel-Air, La Madeleine, Saint-Chéron et Hauts de Chartres
- AUTORISE Monsieur le Député-Maire à signer les conventions à intervenir

10. Service Volontaire Européen – Accueil de volontaires au Bureau Information Jeunesse – Convention avec le Conseil Général d'Eure-et-Loir : unanimité

- APPROUVE les dispositions de la convention à intervenir

- AUTORISE le Maire à signer la convention concrétisant l'accueil de volontaires européens

au Bureau Information Jeunesse

11. Budget 2009 – Subvention – Scouts Unitaires de France – Projet humanitaire – Bethléem : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré s'abstiennent)

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 500 € aux Scouts Unitaires de France

12. Budget 2009 – Subvention – Fédération du Secours Populaire d'Eure-et-Loir – Journée des oubliés des vacances : unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 600 € à la Fédération du Secours Populaire Français

ANIMATION ET PROMOTION DE LA VILLE

13. Les Artisanales – Salon National de l'Artisanat – Convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir – Avenant n°1 : unanimité

- ACCORDE une subvention supplémentaire exceptionnelle de 10 000 € à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir pour 2009

- APPROUVE l'avenant n° 1
- AUTORISE la signature de l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir

14. Cyclo² 2009 – Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et la Société PUBLIMARK : unanimité

- ADOPTE la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et la Société PUBLIMARK
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir

15. Chartres en Lumières 2009 – Annulation de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Lesens Val de Loire (CITEOS) : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré s'abstiennent)

- ANNULE la délibération n° 09/224 du 10 septembre 2009, relative à la signature d'une convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Lesens Val de Loire (Citéos), afin de promouvoir la manifestation « Chartres en Lumières 2009 »

16. Budget 2009 – Attribution d'une subvention – Association pour la Publicité et la Promotion des Foires et Marchés d'Eure-et-Loir : unanimité

- APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 4 296.89 € à l'Association pour la Publicité et la Promotion des Foires et Marchés d'Eure-et-Loir

CULTURE

17. Budget 2009 – Association des Amis de la Cathédrale de Chartres – 20^e anniversaire de l'Association : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré s'abstiennent)

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 000 € à l'Association Les Amis de la Cathédrale de Chartres

SPORTS

18. Patinoire – Tarifs 2009 – 2010 : unanimité

- FIXE les tarifs d'entrées de la patinoire 2009/2010 à 5,50 € pour les individuels (avec gratuité de la 4ème entrée pour 3 places achetées simultanément), à 36 € le carnet de 10 entrées et à 10,50 € l'heure de cours collectif pour l'école de glace

- DECIDE la gratuité pour les groupes accompagnés des élèves des écoles primaires et des collèges Chartresains, ainsi que pour les collégiens du département, avec présentation du ticket gratuit

19. Subvention 2009 – VSC Athlétisme – La Sénégalaise 2010 : unanimité (M. Pierrat et Mme M'Faddel ne participent pas au vote)

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 5000 € au VS Chartres Athlétisme

20. Budget 2009 – Subvention – Comité d'Eure-et-Loir Tennis – Tournoi de tennis Bonne Année : unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 4 000 € au Comité d'Eure-et-Loir Tennis

21. Budget 2009 – Subvention complémentaire – Association Chartres Tennis de Table – Aide au fonctionnement : unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention complémentaire, au titre de l'année 2009, d'un montant de 3 774,15 € à l'Association Chartres Tennis de Table

PERSONNEL

22. Renouvellement de poste – Direction de la communication – Service Promotion : unanimité

- APPROUVE le renouvellement du contrat du responsable du service Promotion au sein de la Direction de la Communication pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} novembre 2009 et précise que l'intéressé sera rémunéré sur la base de l'indice brut 588 correspondant au 7^e échelon du grade d'Attaché et bénéficiera du régime indemnitaire afférent à ce grade, dans les mêmes conditions que le personnel communal ainsi que du versement de la prime annuelle

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat à intervenir

23. Budget 2009 – Attribution d'une subvention complémentaire au Comité des Œuvres Sociales de la Ville et du CCAS – Entrées à l'Odyssée : unanimité

- VOTE l'attribution d'un complément de subvention au Comité des Œuvres Sociales de la Ville et du CCAS pour un montant de 2 000 €

AFFAIRES IMMOBILIERES

24. – 6bis Boulevard du Maréchal Foch – Acquisition des parcelles cadastrées section BN n°s 379 et 450 : unanimité

- DECIDE d'acquérir au prix de 110 000 € les parcelles cadastrées section BN n°s 379 (non bâti – 141 m²) et 450 (bâti à 287 m² – une maison et onze garages), 6 et 6bis Boulevard du Maréchal Foch auprès des consorts MONTIGNAC

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir

AMENAGEMENT

25. Société d'Economie Mixte de la Ville de Chartres « Chartres Développements Immobiliers » - Jetons de présence – Rémunération des Administrateurs : unanimité des votes exprimés (M. Gorges, M. Masselus (représenté), M. Teilleux, M. Chevée, Mme Barrault, Mme Behm-Williamme (représentée) ne participent pas au vote – M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré s'abstiennent)

- AUTORISE le versement d'une rémunération à MM. Gorges Jean-Pierre, Franck Masselus, Michel Teilleux, Eric Chevée et Mesdames Elisabeth Barrault et Daphné Behm-Williamme, représentants de la Ville de Chartres au Conseil d'Administration de la Société d'Economie Mixte Locale (SEML) « Chartres Développements Immobiliers », en application des dispositions de l'article L 1524.5 du Code Général des Collectivités Territoriales

- ARRETE le montant de cette rémunération qui ne pourra dépasser 900 € par an et par représentant au Conseil d'Administration

26. Société Publique Locale d'Aménagement – Jetons de présence – Rémunération des Administrateurs : (M. Gorges, M. Masselus (représenté), M. Teilleux, M. Géroutet, Mme Barrault, Mme Behm-Williamme (représentée) ne participent pas au vote – M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré s'abstiennent)

- AUTORISE le versement d'une rémunération à MM. Gorges Jean-Pierre, Franck Masselus, Michel Teilleux, Patrick Géroutet et Mesdames Elisabeth Barrault et Daphné Behm-Williamme, représentants de la Ville de Chartres au Conseil d'Administration de la Société Publique Locale d'Aménagement dénommée « Chartres aménagement » en application des dispositions de l'article L 1524.5 du Code Général des Collectivités Territoriales

- ARRETE le montant de cette rémunération qui ne pourra dépasser 900 € par an et par représentant au Conseil d'Administration

27. Société Publique Locale d'Aménagement – Modification des statuts : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré s'abstiennent)

- APPROUVE les statuts de la SPLA de la Ville de Chartres modifiés quant au montant du capital de la société

- AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer tous les actes en rapport avec l'objet de la présente délibération

28. Opération de Renouvellement Urbain de Beaulieu – Convention de co-financement entre la Ville de Chartres et l'EPARECA – Approbation et autorisation du Conseil Municipal : unanimité des votes exprimés (M. le Maire ne participe pas au vote – M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré s'abstiennent)

- APPROUVE la convention de co-financement conclue entre la Ville de Chartres et l'EPARECA, par laquelle la Ville s'engage à verser à l'EPARECA la somme de 4 741,33 € HT, en vue des études préalables à l'opération de restructuration du mail commercial du quartier de Beaulieu

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention

29. Rechèvres 200 – Phase 1 – Avenue de la République – Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la Ville et ErDF – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres et ErDF relative à la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux électriques pour l'opération de requalification de l'Avenue de la République dans le cadre de l'opération d'aménagement de Rechèvres 200 – Phase 1

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention et le contrat susvisés

MARCHES PUBLICS – ATTRIBUTIONS

30. Maintenance préventive et corrective des installations de chauffage et climatisation et des adoucisseurs de la Ville de Chartres et du CCAS – Lot 2 – Approbation – Autorisation : unanimité

- MODIFIE la délibération n° 09/ 268 du 23 septembre 2009 qui a attribué le lot n°2 à la société FORCLUM Centre Loire domiciliée ZI Est, rue du Bois Gueslin à MIGNIERES (28630) comme suit : il convient d'attribuer le lot n°2 à la société

HERVE THERMIQUE domiciliée 34, rue Jean Rostand - ZA le Vallier - BP 41121 à MAINVILLIERS (28300) pour son offre de base et pour les montants susvisés. Les autres éléments de la délibération n° 09/268 du 23 septembre 2009, notamment ceux concernant le lot 1, ne sont pas modifiés.

- APPROUVE le choix du titulaire du lot 2 et les montants précités du marché du lot 2 concernant le lot n°2 « Maintenance préventive et corrective des adoucisseurs de la Ville de Chartres et du CCAS de la Ville de Chartres » selon le choix opéré tel qu'il est défini ci-dessus.

- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché à intervenir selon le choix opéré tel qu'il est défini ci-dessus.

31. Maintenance globale des ouvrages d'éclairage public – Avenant n° 6 au marché n° 2003.159 – Approbation – Autorisation : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- APPROUVE l'avenant n° 6 au marché 2003.159 relatif à la maintenance globale des installations d'éclairage public de la Ville de Chartres

- AUTORISE le maire ou son représentant à signer ledit avenant

32. Restauration des charpentes et couvertures de l'église Saint-Martin-au-Val – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant les travaux de restauration des charpentes et couvertures de l'Eglise Saint-Martin-au-Val selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur

- AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer lesdits marchés selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur

MARCHES PUBLICS – RECONDUCTIONS

33. Impression et livraison de bulletins municipaux de la Ville de Chartres – Lots 1 et 2 – Reconduction des marchés n°s 2007.248 et 2007.249 – Approbation – Autorisation : majorité (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré votent contre – M. Chevée, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- AUTORISE la reconduction des marchés n° 2007.248 et 2007.249 concernant l'impression et la livraison de bulletins municipaux de la Ville de Chartres – Lots 1 et 2

- AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer la reconduction des marchés n° 2007.248 et 2007.249 concernant l'impression et la livraison de bulletins municipaux de la Ville de Chartres – Lots 1 et 2

AFFAIRE DIVERSE

34. Marché public de travaux – Cathédrale de CHARTRES – Restauration des travées oues de la nef – Fouille archéologique – Candidature – Approbation – Autorisation (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré votent contre – M. Chevée, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- APPROUVE le principe de la candidature du service archéologie de la ville de Chartres à la procédure adaptée lancée par le Ministère de la Culture (Direction régionale des Affaires Culturelles, Conservation régionale des Monuments Historiques) d'une fouille préventive sous la forme d'une archéologie du bâti préalablement aux travaux de restauration des peintures des travées ouest de la nef.

- AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer toute pièce de l'offre financière proposée par la Ville pour la procédure susvisée.

**LE DEPUTE MAIRE
J.P. GORGES**



INFO BIJ

1^{er} décembre : **journée mondiale de lutte contre le Sida.**

Du 1^{er} au 4 décembre : espace info et prévention sur le Sida, documentations et préservatifs gratuits.

Accueil libre et gratuit.

Rendez-vous au Bureau

Information Jeunesse

32, boulevard Chasles

28000 CHARTRES

Tél : 02.37.23.42.32

bij28@ville-chartres.fr

www.ville-chartres.fr

rubrique «jeunesse»

FÊTE DE NOËL

Dimanche 20 décembre. Quartier vilaines Comtesses. Promenade en petit train pour les enfants en compagnie du Père Noël, de 15h à 17h, goûter à la MPT des Comtesses.

Renseignements

tél. 06 65 78 41 77 ou 02 37 34 00 45.

STAGE DANSE AFRICAINE

Samedi 12 décembre à 14h,

salle Sainte-Agnès,

17 rue Chanzy. 20€.

Inscriptions tél. 06 08 42 95 61.

DE FIL EN AIGUILLE

Club de broderie au point compté Réunions le jeudi après-midi, salle Jeanne d'Arc, place du Grand Faubourg.

Renseignements

tél 06 80 33 84 43.

EXPOSITION MOUSSA TIBA

9 rue aux Juifs. **Vernissage le 10 décembre à 17h30.** Seront présentés un projet de sculpture monumentale, une toile géante, un vitrail « les rayons de Chartres » et des aquarelles.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

Démonstration d'art floral, **vendredi 11 décembre à 18h** au Pavillon du jardin d'Horticulture, 39 avenue d'Aligre. Entrée libre.

CINÉ CLAP

La programmation

pour l'année 2010 :

15 décembre : Les Ailes du désir de

Wim Wenders (Allemagne/ 1987)

12 janvier : Arsenic et vieilles dentelles de Franck Capra (États-Unis/ 1944)

23 février : soirée courts métrages

23 mars : Yol de Ylmaz Guney (Turquie/1981)

20 avril : Cria Cuervos de Carlos Saura (Espagne/ 1976)

18 mai : La maison jaune de Amor Hakkar (Algérie/ 2008)

15 juin : Central do Brasil de Walter Salles (Brésil/1998).

Projections à 20h30 à la Médiathèque. **Inscriptions pour l'année : 10€.**

DANSE AU COEUR

- Ateliers pédagogiques et artistiques destinés aux enseignants, animateurs, éducateurs, artistes, chargés de mission porteurs de projets, aux étudiants et enseignants en formation, aux amateurs...

• **Mardi 1^{er} décembre**, de 18h à 21h, à l'IUFM de Chartres.

• **Jeudi 10 décembre**, de 18h à 21h, Danse au Coeur.

• **Jeudis 3 et 10 décembre**, 10h à 13h, à Danse au Coeur.

tél. 02 37 36 99 83.

annick.roquillet@danseaucoeur.com

- Conférence La Danse, au travers de l'histoire des arts

• **Mercredi 9 décembre**, de 9h à 12h à l'IUFM de Chartres

tél. 02 37 21 30 05.

nathalie.barral@ac-orleans-tours.fr

- Des ateliers à vivre ensemble...

Ces ateliers s'adressent aux parents et à leurs enfants à partir de 6 ans. Danse au Coeur les **mercredis de 10h à 12h30 les 9 décembre, 13 janvier, 3 février, 24 mars, 28 avril, 19 mai.** Tél. 02 37 36 99 83.

CONNAISSANCES DU MONDE

Mardi 8 décembre : Terre d'Ecosse, le peuple celte. Réalisé et commenté par Serge Oliero.

Mardi 12 janvier : La Russie autrement... Réalisé et commenté par Michel Drachoussoff.

14h15 et 10h45. Aux Enfants du Paradis.

Renseignements

tél : 02 37 88 19 30.

MARCHÉ DE CHARTRES

Le marché alimentaire aura lieu les **mercredis 23 et 30 décembre, samedis 26 décembre et 2 janvier.**

Le marché aux fleurs aura lieu les **mardi 22 et 20 décembre, jeudis 24 et 31 décembre.**

ASSOCIATION LES CLAVECINS DE CHARTRES



Les Rencontres Baroques. Jean Sébastien Bach. Cantates et solos instrumentaux. Traverso, violoncelle piccolo et hautbois de chasse.

Mardi 15 décembre 2009 à 20h30 - Eglise Saint Aignan. Sur instruments originaux.

Solution des mots fléchés du numéro de novembre		C	H	R	F	P				
		M	A	D	E	L	E	I	N	E
		C	N	E	I	G	E	R		
		C	H	E	R	O	N	S	E	
M	F	A	L	I	N	E	A	S		
M	A	N	U	E	L	T	R	I	E	
R	I	L	L	O	N	S	T	I	E	N
S	T	B	A	T	A	R	D	E	S	N
H	I	V	E	R	I	N	S	E	R	E
N	O	R	G	E	L	R	I	A		
T	A	T	I	S	S	A	Y	A	N	G
B	U	T	S	I	N	N	E	G	O	
V	O	U	S	O	K	A	P	I	N	
A	N	N	O	N	N	A	E	L	B	E
A	L	A	I	N	I	S	E	R		
R	L	O	S	S	E	T	T	I	R	
A	F	I	N	A	M	M	A	N	C	A
O	T	C	R	E	A	T	I	V	E	S
P	I	E	R	R	E	N	A	D	A	E

Le conseil municipal en direct sur Internet



Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville www.ville-chartres.fr et de cliquer sur le lien conseil municipal.

De plus, les Chartains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

Prochain conseil :
le jeudi 17 décembre à 20 h 30 au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Des rendez-vous à ne pas manquer.

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site www.chartres-metropole.fr



<http://www.ville-chartres.fr/site/site.php>

Bienvenue sur le site

la une



OK Rechercher



Jeunesse

Famille&Santé

Urbanisme

Tout savoir sur Chartres : www.ville-chartres.fr





La Ville de Chartres
et l'association Improphile
présentent

Bœuf de Noël

Salle Doussineau Forum de la Madeleine
Samedi 19 décembre 2009 à 20h30
Jazz avec l'association Improphile

Chartres

Tarifs : 7 € et 5 €

Renseignements :

tél. 02 37 23 41 42, 02 37 88 45 13

